

Académie royale
des
Sciences d'Outre-Mer

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.
Tome XIII, fasc. 3.

Koninklijke Academie
voor
Overzeese Wetenschappen

KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.
Boek XIII, aflev. 3.

Matériaux pour servir à l'étude de la préhistoire de l'Uele

Le dallage d'Api. — Le mégalithe d'Obeledi.

PAR

PIERRE LEROY

ANCIEN GOUVERNEUR DE LA PROVINCE ORIENTALE DU CONGO



Rue de Livourne, 80A,
BRUXELLES 5

Livornostraat, 80A,
BRUSSEL 5

1961

PRIX : F 60
PRIJS:

Matériaux pour servir à l'étude
de la préhistoire de l'Uele

Le dallage d'Api. — Le mégalithe d'Obeledi.

PAR

PIERRE LEROY

ANCIEN GOUVERNEUR DE LA PROVINCE ORIENTALE DU CONGO

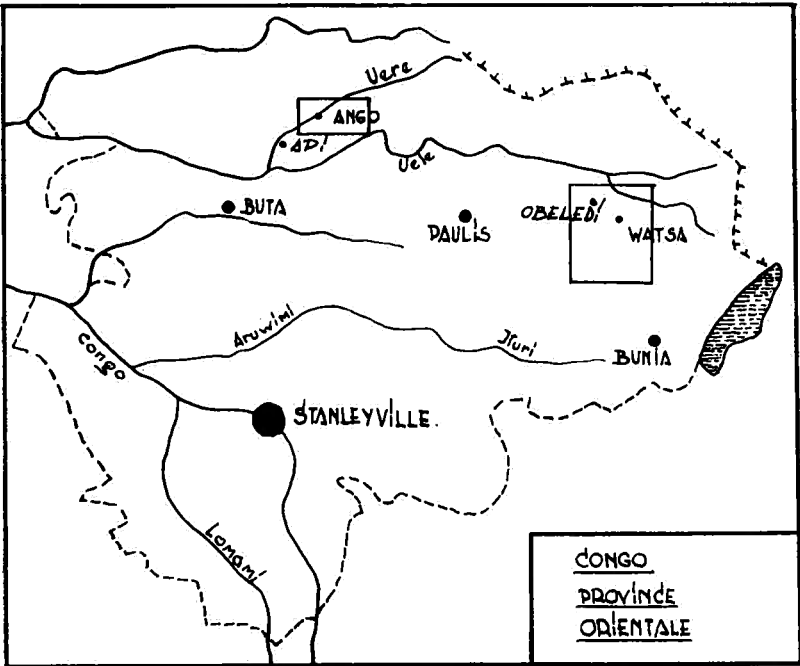
Mémoire présenté à la séance du 21 janvier 1961.
Rapporteurs : MM. G. MORTELMANS et J. HIERNAUX.

REMERCIEMENTS

Il m'est agréable, au seuil de cette étude, de remercier ceux qui m'ont aidé à la réaliser. Je pense notamment à M. Auguste SIMON, commissaire de district du Bas-Uele, à M. Georges DE KETELAERE, administrateur du territoire d'Ango, à M. Georges ELENS, agent territorial principal, à M. André CALUWAERTS, administrateur du territoire de Watsa, à M. Robert GAILLY, géomètre, qui effectua le levé du dallage d'Api, à M. Michel VERMEERSCH, vétérinaire de la station d'Api, à M. Guy CRYNS, à M. Marc LEJEUNE, à mon gendre Claude CORNU à qui est due l'illustration de cette étude et à mes fils Michel et Jacques.

Que trouvent aussi ici l'expression de ma gratitude M. Georges MORTELMANS et M. Jean HIERNAUX, tous deux membres de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, dont les encouragements et les observations m'ont été précieux.

P. L.



CARTE 1. — Les deux rectangles figurent les aires des cartes 4 et 5.

INTRODUCTION

L'idée mégalithique et la préhistoire de l'Uele.

Étymologiquement le mot *mégalithe* couvre toute pierre de grande dimension, qu'elle soit le produit des forces naturelles ou que l'homme y ait appliqué son industrie. Mais l'usage et une sorte de convention tacite ont réservé ce terme à des pierres détachées de grand volume, que l'homme a déplacées, assemblées, agencées, voire simplement utilisées. Certains auteurs même ont encore restreint la portée du vocable et c'est ainsi que Jean NAUDOU [30, p. 80] * définit les mégalithes

« ... des monuments composés de blocs de pierre massifs soit dressés verticalement (menhirs) soit disposés horizontalement sur des supports (dolmens) ».

Je trouve cette définition trop stricte, mais une définition exhaustive est malaisée à établir et est, au surplus, assez superflue, chacun sachant de quoi il s'agit. Deux éléments dans ces monuments considérables sont à retenir : la grande dimension des blocs et l'intervention humaine.

La culture, ou plutôt comme le préférerait l'abbé BREUIL, l'idée mégalithique, cette préoccupation dont on ne sait au juste si elle a été celle d'un peuple de grande influence ou, comme on l'a suggéré, celle de mystérieux missionnaires et qu'on peut vraisemblablement associer à des sentiments religieux, semble avoir pénétré partout dans le monde. On la croyait d'abord particulière à l'Europe. Puis on a découvert des mégalithes en Asie, en Afrique et peut-être en Amérique du Sud, dans les Andes péruviennes. Il saute aux yeux qu'une telle dispersion ne se concilie pas avec l'opinion que ces mégalithes seraient l'œuvre d'un seul peuple et il semble plus logique d'y voir l'expression identique d'idées voisines chez des peuples différents mais peut-être rattachés à une lointaine origine commune.

* Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie, p. 44.

En Afrique, de ces blocs ont été localisés très nombreux dans les régions méditerranéennes (Maghreb, Algérie, Tunisie). Ce sont souvent des monuments de dimensions modestes et d'âge relativement récent, bien loin en marge de la grande page où s'inscrivent les noms de Carnac et de Stonehenge. Mais, pour beaucoup d'auteurs, l'Afrique centrale demeure la terre obstinément fermée dont l'apport en ce domaine est encore trop mal connu pour prendre place dans une étude de synthèse. Pourtant, d'importants mégalithes se dressent dans le Nord du Congo et plus particulièrement dans le bassin de l'Uele. Pour beaucoup d'entre eux, un doute subsiste s'ils doivent être attribués à des caprices de la nature ou aux desseins de l'homme. Mais certains sont indiscutablement révélateurs de l'industrie humaine et c'est à eux que je voudrais intéresser quelque préhistorien ou protohistorien attentif.

Beaucoup de suggestions ont été émises quant à la destination ou la signification des mégalithes. De nombreux dolmens sont des sépultures. Certains ensembles mégalithiques attestent certainement des rites solaires. Mais quelle que soit l'hypothèse individuellement préférée, on peut conclure avec VAYSON DE PRADENNE [37] qu'ils impliquent une organisation sociale avancée à cause de la somme énorme de travail qu'ils ont postulée. On peut aussi tenir pour évident qu'ils avaient comme fondements non des besoins matériels mais des idées et des croyances.

La plupart des préhistoriens vont plus loin. L'on conçoit mal que des peuples chasseurs (comme le sont encore des groupes pygmées du Congo) ou des peuples subsistant par la cueillette, absorbés tout entiers par le souci de la nourriture quotidienne et obligés de se déplacer pour survivre, aient pu se livrer à des travaux d'une telle ampleur. Ceux-ci doivent donc être l'œuvre de population fixées, sédentaires, et jouissant de loisirs saisonniers, bref de peuples agriculteurs. Et comme la pluie, d'importance généralement secondaire pour le chasseur, est primordiale pour l'agriculteur au point que des cérémonies sont célébrées et des offrandes présentées encore aujourd'hui partout dans le monde pour l'obtenir, il ne serait sans doute pas téméraire de penser que certains mégalithes, ces fantastiques réalisations de l'activité humaine, soient en rapport avec la préoccupation principale de l'homme, l'eau. Je n'avance ceci, bien entendu, qu'à titre d'hypothèse.

L'on sait qu'en Europe, les mégalithes apparaissent à la fin du néolithique et semblent s'être érigés de proche en proche pendant l'âge du bronze. Les auteurs s'accordent généralement pour situer cette époque à quelque 4 000 ou 4 500 ans de la nôtre. Par contre, les mégalithes d'Afrique sont souvent rapportés à des dates plus récentes, et, notamment, ceux de la région méditerranéenne n'auraient guère plus de 1 500 ans. Toutefois, pour la région qui nous intéresse ici (le bassin de l'Uele), l'on ne saurait montrer trop de prudence dans de telles évaluations. Rien ne permet, dans l'état actuel de nos connaissances, de supposer que les mégalithes congolais sont contemporains de ceux d'Europe, mais rien n'autorise non plus à affirmer qu'ils sont aussi jeunes que ceux du Maghreb ou de l'Algérie. Les mégalithes de l'Uele sont peut-être les dernières manifestations d'une idée en marche, mais il se pourrait aussi qu'ils en fussent les premières et que tout en découlât. Je ne suis pas l'inventeur de la thèse selon laquelle des éléments de la civilisation égyptienne seraient originaires d'Afrique, thèse qu'Albert DUCROCQ cite avec complaisance [11, p. 61]. La preuve de cette filiation sera peut-être un jour établie mais avant de tirer les premières conclusions, il reste à faire un travail considérable de chronologie (tout au moins de chronologie relative) qui n'est même pas commencé. Il faudra, pour y parvenir, mettre de l'ordre dans un nombre important de données dont les principaux éléments connus aujourd'hui sont :

- a) Les mégalithes ;
- b) Le dallage d'Api ;
- c) Les outils et armes de pierre polie ;
- d) Les polissoirs et les cupules ;
- e) Les pédiformes et les disques, avec ou sans rayons, gravés sur les *manga* (bancs de latérite) et pas très différents de ceux qu'on relève en Europe sur les mégalithes ;
- f) Les autres gravures rupestres mêlées aux précédentes et qui attestent tant l'époque de la pierre que celle du fer.

Entre les premières et les dernières de ces manifestations, il peut y avoir, il y a sans doute des millénaires. Ces cultures successives ne se remplacent pas de façon abrupte. Elles se superposent dans le temps comme des tuiles. Chacune d'elles

s'amorce lentement, coexiste longtemps avec la précédente et finit par la supplanter. Mais déjà au-dessus d'elle apparaît la vague suivante et ainsi sans fin. L'on sait, par exemple, que dans l'Uele l'introduction du fer est un événement récent. L'outillage en pierre semble être resté en usage jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Comme toujours, il y eut certainement une longue coexistence des deux cultures. Nous en avons encore aujourd'hui l'exemple sous les yeux dans certains villages où le chef écoute les nouvelles à la radio, mais n'a pas pour autant renoncé à transmettre ses ordres par tam-tam. Le passage de la civilisation lithique à celle du fer a dû s'effectuer d'une façon insensible, l'une supplantant l'autre peu à peu comme le fusil est en train de supplanter l'arc. Les processus anciens ont été lents parce que, chez les primitifs, un certain esprit traditionnel se méfie des innovations, mais surtout parce que les objets nouveaux, précieux parce que rares, restent, pendant longtemps réservés en fait aux puissants et aux riches. Et ce n'est que tardivement que le peuple y accède. M. de CALONNE-BEAUFAICT (décédé à Bondo en 1915) écrit :

« Certains vieux entre le Molinda et le Lingwa avaient, il y a quelques années à peine, conservé le souvenir du polissage des haches de pierre... » [9, p. 121].

« M. Ch. REID me dit avoir rencontré de vieux Amadi qui, encore à présent, sur commande, font des haches (de pierre) ou tout au moins les polissent. » [9, p. 137].

Le champ des recherches est immense dans l'Uele. J'y reviendrai dans la dernière partie de cette étude. Mon ambition en la publiant, est de donner des renseignements précis, du bon matériel, aux chercheurs éventuels, sur deux ensembles qui m'ont intrigué, le dallage d'Api et le mégalithe d'Obeledi. A quoi, j'ajouterai en vrac, pour ceux qui auront la vocation, quelques indications sporadiques, éléments d'études futures. Je souhaite surtout éveiller des intérêts, susciter des curiosités plus compétentes que la mienne. Je n'avance guère de solutions. Je n'apporte que des problèmes.

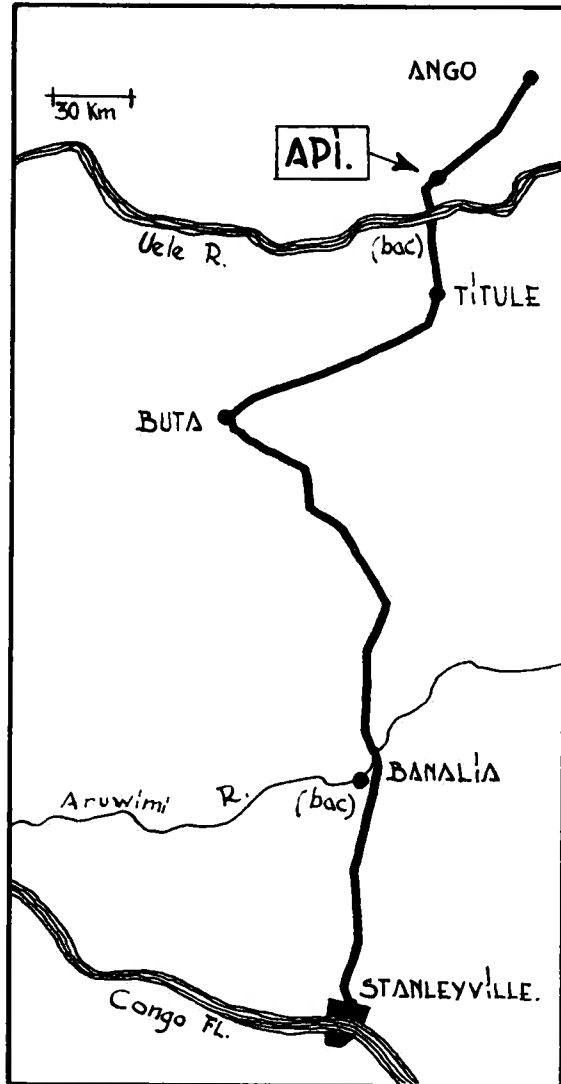
Le dallage d'Api

Avant-propos.

Je lui conserve ce nom devenu traditionnel bien que ses éléments évoquent plus le pavé que la dalle et bien qu'il constitue, sans doute non un dallage ou un pavage mais l'assise inférieure d'un monument inachevé ou détruit.

Le dallage d'Api est, dans l'état de nos connaissances sur le passé lointain de l'Afrique centrale, la plus émouvante et la plus énigmatique des reliques. Rien de semblable n'a été découvert au Congo et rien de semblable, que je sache, n'est connu dans la zone équatoriale de l'Afrique. C'est le monument le plus insolite qui soit. Il est là, miraculeusement échappé à la destruction totale, comme une sorte de scandale archéologique. Il est à ce point méconnu que d'éminents spécialistes comme M. Maurice BEQUAERT [3] et M. Georges MORTELMANS [28] n'en font aucune mention s'estimant, sans doute, à cet égard insuffisamment renseignés. M. G. MORTELMANS nous a dit que, d'après ce qui en avait été publié et photographié jusqu'ici, rien ne l'autorisait à y voir autre chose qu'une dalle latéritique crevassée en surface, un curieux jeu de la nature. C'est pour remédier à ce manque d'information et pour faciliter les recherches des savants et des amateurs que j'ai rassemblé ici des matériaux de comparaison. Il est actuellement impossible de déterminer si nous sommes en présence de l'œuvre d'un groupe important d'émigrants ayant gardé le souvenir de constructions grandioses et s'efforçant avec des moyens réduits et des ouvriers peu habiles de les reproduire, ou si, au contraire, ces blocs grossiers d'appareil presque encore cyclopéen, sont les émouvantes maladroites d'un début. Toutes les hypothèses sont permises et, scientifiquement, l'élimination d'une hypothèse est aussi précieuse que la vérification

d'une autre. Quoi qu'il en soit donc, il demeure que le dallage d'Api est un monument capital pour l'histoire lointaine, en voie d'élaboration, des peuples d'Afrique.



CARTE 2. — Voie d'accès au dallage d'Api.

Localisation.

Si je fais confiance à la carte au 1/200 000, dressée par l'Institut géographique du Congo (1957), les coordonnées du site d'Api sont approximativement

LAT. N. 3° 40' 5''
LONG. E. 25° 28' 29''

Api se situe sur la route de Buta à Ango, à 191 km de Buta et à 512 km de Stanleyville. Le dallage se trouve à droite de la route, passé de 1 300 m l'église d'Api.

Aperçu historique.

Ce vestige unique de la préhistoire africaine a subi d'incroyables dévastations et c'est miracle qu'une partie minime du monument primitif soit parvenue jusqu'à nous. Les deux principaux responsables de cette dégradation sont des personnes remarquables à plus d'un titre : le commandant LAPLUME (1868-1929), chef de la première station de domestication des éléphants, un de ces officiers qui firent le Congo, et M^{lle} Jeanne TERCAFS (1898-1944) sculpteur et exploratrice. Le premier eut la chance de découvrir le dallage en 1919, mais la malencontreuse inspiration de s'en servir comme de carrière. La seconde déplaça pour des fouilles les pierres qui formaient le dispositif central, puis s'en fut sans remettre rien en place.

Plus tard furent enfin prises quelques mesures de protection.

a) *Travaux du commandant LAPLUME.* Le R. P. VAN DEN PLAS dans son journal daté à Bambili du 22 mai 1920, écrit :

« MAGNETTE et LAPLUME ont découvert (quand ?) à Api dans la savane un pavement en grosses pierres carrées ou plutôt cubiques à face intérieure brute à peine dégrossie. Ils extraient cela pour faire un mur pour le kraal à éléphants. »

Le mercredi 2 juin 1920 étant allé sur place, le même chroniqueur note :

« ... d'après les explications du capita et des travailleurs... ils avaient trouvé près de la route d'abord des blocs erratiques puis à un moment donné sont tombés sur des blocs réguliers » [22, p. 337]

J'ai pu, aux archives de la 5^e Direction générale à Léopoldville, consulter le registre aux rapports trimestriels de la station de domestication d'Api. Il est rédigé en grande partie par le commandant LAPLUME et couvre la période du 2 avril 1900 au 31 décembre 1930. On y découvre le chef de la station d'Api passionné pour ses éléphants mais devant, de temps en temps, les quitter durant quelques semaines pour aller, en appui des troupes de l'État, mettre fin à des mouvements de révolte. Il en fut ainsi par exemple contre les Ababua de mars à août 1901.

Du rapport daté du 15 octobre 1904, j'extrai ces lignes :

« Le motif pour lequel nous n'avons pas chassé (pendant le trimestre juillet-septembre 1904) est que nous avons changé de résidence. Nous sommes maintenant à Api, un ancien poste abandonné depuis 1896. »

En 1905, on constate encore des absences du commandant occupé contre le sultan DJABIR. De trimestre en trimestre, les rapports fournissent la liste du personnel, l'état civil et sanitaire des éléphants, les travaux à quoi on les occupe, etc. Tout cela est plein d'intérêt mais étranger à mon propos actuel. Voici que j'y reviens. A la date du 30 juin 1918, le rapport porte :

« La zériba des éléphants demande à être renouvelée. Elle est construite en briques et maçonnerie avec de la terre seulement. Quoique épais de trois briques certains murs présentent l'inclinaison de la tour de Pise et c'est miracle s'ils sont encore debout. Cette inclinaison provient de ce que les éléphants aiment se frotter le corps contre les murs comme, dans la forêt, ils se frottent contre les arbres. »

Le 31 décembre 1918 :

« Mais un travail qui n'a pas encore été commencé, c'est la zériba des éléphants dont un mur s'est écroulé le 30 juin et dont la toiture en tôle d'un autre mur fut enlevée par la tornade du 10 août. »

En 1919, le rapport signale que les éléphants ont été employés à charrier de très grosses pierres et des terres pour la construction d'un pont. La même année, il signale l'arrivée des premiers cornacs hindous (1^{er} août) et aussi l'emploi des éléphants pour ramener des dalles pour le pavage de la vacherie. Le même rapport continue :

« Vers la même époque (juin-juillet 1919) fut commencée l'extraction de gros blocs de limonite pour faire un nouveau mur à la zériba des

éléphants... Les éléphants ramenèrent ces matériaux qui furent mis en place au fur et à mesure. »

Les 31 mars 1920, c'est M. MAGNETTE qui dresse le rapport trimestriel :

« Les éléphants ont été employés au charriage des blocs de limonite pour la construction de la zériba. Le côté Ouest est terminé. »

Le 30 juin 1920, je relève :

« Le côté Est de la zériba est terminé. Cette zériba est faite avec des blocs de limonite dont la plupart pèsent de 500 à 1 000 kg. »

Le bon sens indique que les blocs trouvés façonnés ont été employés tels quels. Les témoignages le confirment (journal précité du R. P. VAN DEN PLAS et déclaration des travailleurs que j'ai interrogés). Dans une lettre du 27 septembre 1959, M. Michel VERMEERSCH qui fut, dès 1917, à la station d'Api, m'écrivit :

« ... C'est en 1920 que les dalles ont été enlevées du dallage pour consolider le mur côté gauche extérieur de la zériba... Ces blocs, comme je les ai vus plus tard (il était en congé au moment des travaux) doivent avoir été employés tels qu'ils ont été enlevés au dallage... »

Cette donnée de la logique (les murs devant résister à des éléphants, plus lourds étaient les blocs, mieux cela valait) et ces témoignages sont renforcés par les rapports. Les commandants — titulaires ou intérimaires — de la station, en bons militaires, se sont montrés très précis quant à l'emploi du temps des éléphants et des travailleurs. Or, après avoir noté de fréquents transports de pierres et de blocs de limonite, ce n'est qu'en 1927, c'est-à-dire sept ans après la période qui nous occupe, que le rapport mentionne la taille de blocs de limonite. Au surplus, un simple regard sur le mur subsistant de la zériba montre que de toute évidence, ses éléments n'ont pas subi de taille relativement récente. On voit que le rapport de la station et le journal de route du R. P. VAN DEN PLAS concordent parfaitement : c'est au cours du premier semestre de 1920 que le dallage fut mis en exploitation. Tout en déplorant amèrement cette dévastation, nous devons encore nous réjouir de ce que le commandant LAPLUME n'ait

pas donné à son kraal quelques mètres de plus : tout le dallage y eût passé.

b) *Fouilles de M^{lle} TERCAFS.* Moins ravageurs que ceux du Commandant, les travaux de M^{lle} Jeanne TERCAFS ont néanmoins contribué encore à détériorer le site, mais ici la détérioration n'est peut-être pas définitive et il serait sans doute possible, moyennant une étude patiente des photos publiées par le colonel BERTRAND [5], de restaurer le site dans l'état où l'avait trouvé M^{lle} TERCAFS. J'avais espéré pouvoir le faire mais n'en ai pu trouver l'occasion ni le temps.

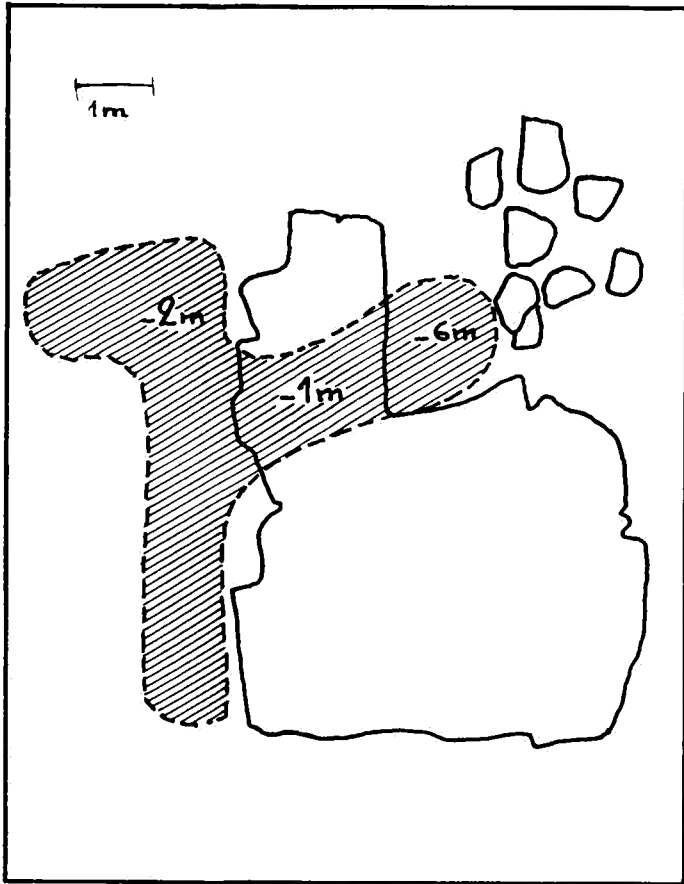


FIG. 1. — Fouilles effectuées par M^{lle} TERCAFS.

Après une première visite dans la région d'Api en 1936, M^{lle} TERCAFS y revint en 1940. Elle s'attacha spécialement au dallage d'Api. Dédaigneuse de son confort et consciente de se trouver devant des vestiges d'une signification capitale, elle se laisse, semble-t-il, emporter par l'enthousiasme et ses lettres, que j'ai retrouvées dans les dossiers du district du Bas-Uele à Buta, font la preuve d'une imagination débordante. Je les reproduis en appendice à cette monographie (voir p. 29)

Persuadée que le dallage d'Api recouvre « des chambres et des corps », elle ôte les pierres qui forment la partie centrale du « dispositif en croix » ainsi que celles qui forment la branche Sud de cette croix. Elle défonce la couche latéritique qui supporte l'ouvrage et creuse. Elle ne s'arrête, n'ayant rien trouvé, qu'à six mètres de profondeur. Elle ouvre alors une tranchée en pente longeant le côté Est du massif, rejoint sous le dallage le puits central qu'elle a foré, puis amorce une galerie du côté Est où s'étendait une partie disparue du dallage. Après quoi, bredouille, elle regagne Kisenyi, laissant les trous béants et les pierres déplacées. Si, comme je l'espère, des fouilles méthodiques sont quelque jour pratiquées à Api, il ne faudra pas perdre de vue que les parties indiquées à la *figure 1* ont été profondément remuées.

c) *Mesures de protection.* Le dallage mégalithique d'Api fut classé, comme site protégé, par le Gouverneur général du Congo (Ordonnance n° 21/160 du 10 mai 1950 publiée au *Bulletin administratif du Congo belge* de la même année, p. 1405). Le site fut délimité et un gardien y fut préposé.

En août 1959, craignant que les pluies ne provoquent à la longue, l'effondrement du dallage et aussi pour faciliter, le cas échéant, la remise en place des blocs enlevés par M^{lle} TERCAFS, je fis reboucher les excavations qu'elle avait pratiquées près de vingt ans auparavant. A ma dernière visite, le 21 mars 1960, je fis abattre un arbre qui avait poussé ses racines dans les interstices du dallage et avait commencé d'en disloquer tout l'angle sud-ouest.

Documentation existante.

Quand j'ai commencé à m'intéresser au dallage, il était fort difficile pour qui n'avait pas visité les lieux de s'en faire une idée précise. Qu'on en juge par les extraits que voici :

— Le 2 juin 1920, le R. P. VAN DEN PLAS note dans son journal de route :

« Ceux-ci (les blocs formant le dallage) couvraient un emplacement assez régulier orienté nettement Est vers Ouest d'environ 50 à 50 (*sic*) m de long sur 10 à 11 de large ». [22]

— En 1923-1924, M. G. VAN DER KERKEN visite la région. Il publie en 1941 ses notes de voyage :

« Cet amas de pierres affectait la forme d'un dallage orienté de l'Est à l'Ouest et formait un rectangle d'environ 50 m × 10 m ou plus exactement avait formé semblable rectangle. » [35, p. 5]

— En 1936, M^{lle} TERCAFS passe par Api. De ses notes, le colonel BERTRAND conclut en 1940 :

« A Api, sur l'Uere ou Api, s'étend un dallage dont la partie encore intacte de forme irrégulière, couvre quelque 60 m². Il est impossible d'en déterminer les limites primitives parce qu'une partie en a été enlevée... parce que d'autres blocs tout à fait analogues couvrant des parcelles de terrain voisines ont été déplacés et disloqués par l'effort des racines d'arbres ayant crû dans les interstices, aussi parce que les alluvions recouvrent peut-être encore des dallages restés ignorés. » [5]

— Le 16 janvier 1940, M^{lle} TERCAFS revenue spécialement dans la région pour explorer Api, écrit au Commissaire de District de l'Uele :

« Les dalles...s'étendent d'une distance de 120 m de longueur et 120 m de largeur... »

— Les 26-27 mars 1940, le Commissaire de District assistant J.-J. VAN DE VELDE est sur place. Le 5 avril, il note :

« Ces blocs très bien taillés sont juxtaposés et couvraient une superficie de 10 000 m² environ... Actuellement, il n'en reste plus que quelques dizaines de m² par-ci, par-là ».

— Le 13 avril 1940, M. MAGNETTE qui vécut à Api au moment de la destruction du dallage, écrit que, d'après ses souvenirs

« ...un pavement était commencé et pouvait avoir une trentaine de mètres de long sur vingt de large. » [22]

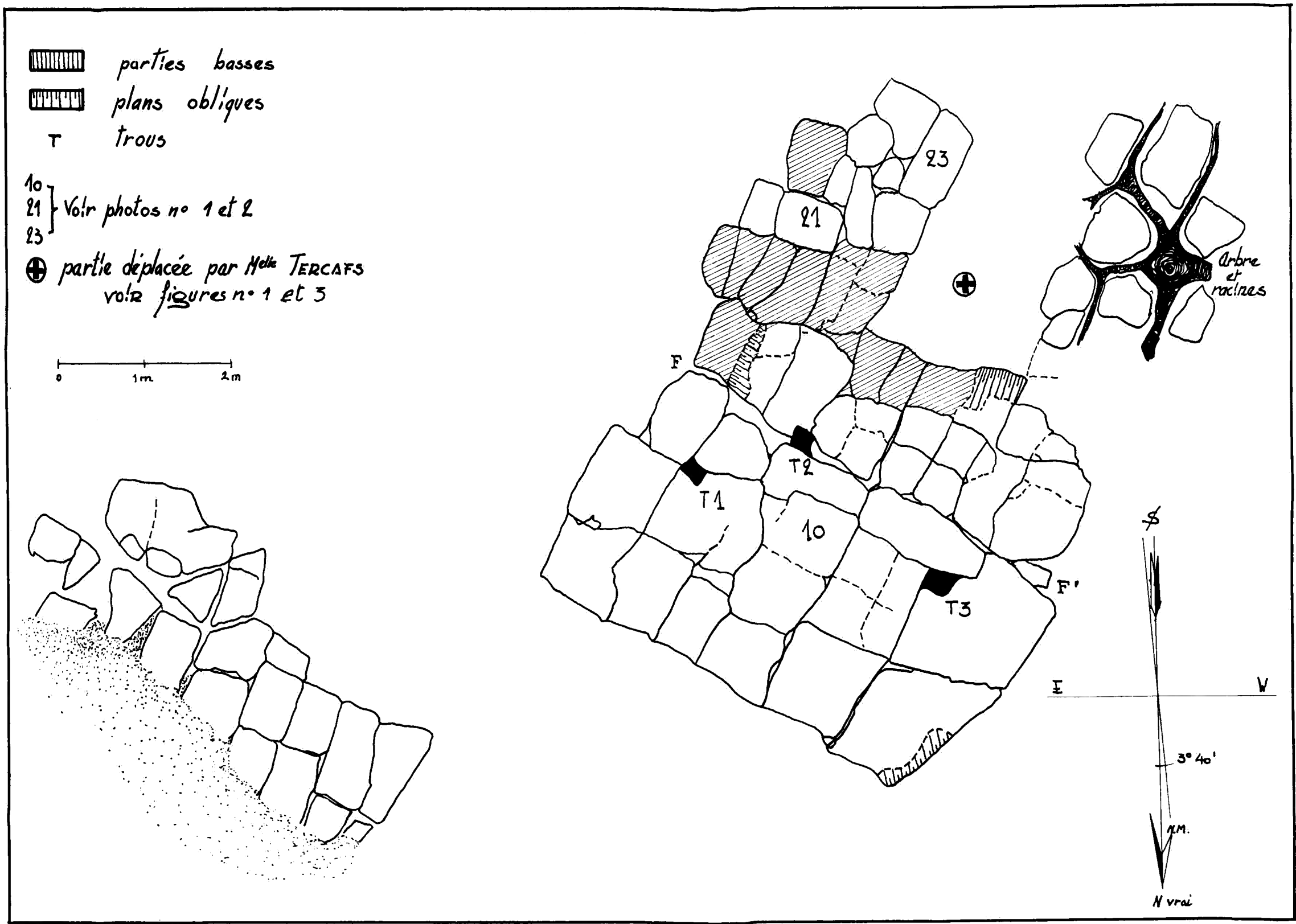


FIG. 2. — Vue générale du dallage d'Api.



— En 1948, l'agent territorial FRANSSEN, en service dans la région d'Api, note dans le rapport établi en vue du classement du site :

« La surface totale couverte par ces blocs devait être à l'origine de 64 m² ; à présent il n'en reste que 28 m². »

Qui donc s'en tenait strictement aux déclarations de ces témoins directs tous dignes de foi, se trouvait, pour l'estimation de la surface encore en place et bien visible, devant des données allant de 28 à 64 m² et, pour la partie disparue, de 500 à 14400 m².

Une visite rapide, au passage, le 20 avril 1959, avant que j'eusse réuni cette documentation, me donna la curiosité d'en savoir davantage et aussi le désir d'essayer d'amener, dans la matière, un peu de précision. J'y retournai avec quatre étudiants en vacances du 5 au 7 août 1959 puis, avec un géomètre, le 21 mars 1960. J'ai alors compris les perplexités de mes devanciers.

Description.

L'examen du croquis hors-texte instruira plus que de longues phrases. Le bloc principal qui a survécu aux entreprises du commandant LAPLUME s'inscrit dans un rectangle de 8,50 m × 6 m. Ce bloc, incontestablement de facture humaine, est rassurant si j'ose ainsi parler. Mais vers l'Est, à proximité, et appartenant manifestement au même appareil, surgit un massif encore formé de blocs juxtaposés mais d'une irrégularité troublante. Et, pour comble, ce massif s'évanouit dans un terrain rocheux qui, à première vue, semble naturel. Si bien qu'instinctivement, on se sent tenté par l'hypothèse folle, révoltante pour l'esprit et inacceptable, d'une formation géologique ancienne s'achevant *insensiblement* en œuvre humaine. Des fouilles intelligentes dissiperait ce cauchemar, mais si je me suis exprimé de cette façon excessive c'est pour mieux faire comprendre le malaise de celui qui erre sur le dallage d'Api.

Vers l'ouest et le nord-ouest du dallage, le terrain descend clairsemé de blocs de limonites dont plusieurs semblent avoir été taillés. L'un d'eux est emprisonné dans les racines d'un gros arbre à quelque 18 m du dallage et à 1,25 m plus bas que celui-ci.

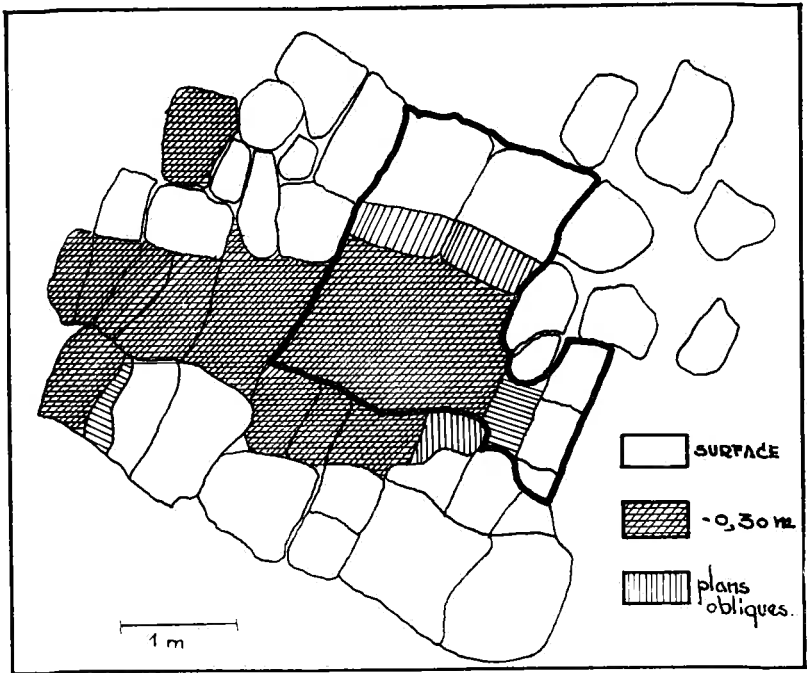


FIG. 3. — Le dallage avant les travaux de M^{lle} TERCAFS (*essai de restitution*).

Le massif principal, qui fait l'objet de cette étude, est formé de blocs de limonite fort altérés, de grandes dimensions et d'une épaisseur moyenne de 0,60 m. Ces blocs juxtaposés comme le montre la planche hors-texte reposent sur une dalle rocheuse que je crois naturelle et qui a 0,25 m d'épaisseur. Cette dalle est fort visible sur la *photo 2*. Sous elle, le sol semble vierge. La partie supérieure du dallage est plate sans être unie. Elle présentait, avant les travaux auxquels se livra en 1940, M^{lle} TERCAFS, un dispositif en forme de croix dont j'emprunte la description au colonel BERTRAND :

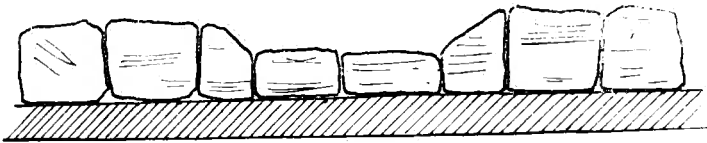


FIG. 4. — Dallage d'Api. Coupe (restituée) du « dispositif en croix ».

« Vers le milieu du restant du dallage, un dispositif particulier dessine une croix à un niveau inférieur de 25 cm. Orienté de l'Est en Ouest, il mesure 4 m dans sa grande dimension, 2,40 m dans l'autre. Ses éléments se présentent dans un appareil très différent de celui qui l'encadre. Les blocs des bras et le dernier des deux blocs de tête ont été taillés obliquement de façon à relier les deux niveaux par un plan incliné » [5]

Le dessin qui accompagne cette description est fort schématisé et partant trompeur. Une idée beaucoup plus juste est fournie par les photographies qui accompagnent l'article du colonel BERTRAND [5].

Le dallage est rompu par une sorte de faille (F F' de la planche hors-texte). La partie du dallage qui se trouve au nord de cette faille et qui, après une lacune se continue vers le Nord-Est, est de construction plus lourde que le dispositif en croix et que l'appareil au sud de ce dispositif.

A plusieurs endroits du dallage apparaissent des trous carrés (T) qui semblent avoir été destinés à recevoir des piquets. L'un de ces trous figurait dans la partie centrale de la *croix* défaite par M^{lle} TERCAFS. Il est fort visible sur les photos qu'a publiées le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge* [5]. Je doute fort que ces trous aient jamais été destinés, comme on l'a suggéré [35, p. 10] à permettre l'écoulement de l'eau ou du sang des sacrifices. Il me paraît, tout comme les autres, un simple trou d'ancrage ou le logement d'un piquet.

Un point dont il faut tenir compte aussi, c'est que la limonite dont sont formés les blocs du dallage, ne semble pas une matière complètement inerte. L'on dirait qu'après l'ajustage des blocs, il s'est formé des espèces de soudures, une sorte de cimentage naturel, si bien, qu'à plusieurs endroits, il est quasi impossible de décider si l'on se trouve devant deux pierres juxtaposées ou devant les deux lèvres d'une cassure. L'un des trous pratiqués dans le dallage (T 3) semble s'être spontanément comblé par une concrétion limonitique. Il serait sans doute possible à des spécialistes d'évaluer la durée de ce processus.

Je ne crois pas nécessaire de pousser plus avant la description, croquis et photos sont assez éloquents.

État du dallage avant 1920.

Il est fort difficile de se faire une idée de l'état du dallage avant les prélèvements du commandant LAPLUME. Nous possédons comme principales sources d'informations, outre l'élément matériel que constitue le mur subsistant de la zériba, le témoignage capital du R. P. VAN DEN PLAS, les souvenirs de M. MAGNETTE et les récits recueillis auprès des indigènes tant par M^{lle} TERCAFS que par moi-même.

a) Le R. P. VAN DEN PLAS [22] rédigea son journal de route le 2 juin 1920. Or, c'est le 30 juin de la même année que le Commandant de la station d'Api mentionne dans son rapport trimestriel l'achèvement du mur Est de la zériba faite de blocs de limonite de 500 à 1 000 kg. Le missionnaire est donc un témoin strictement contemporain. Il a pu recueillir auprès des travailleurs des souvenirs tout frais que n'embellissait aucune imagination.

D'après lui, l'ensemble découvert par le personnel de la station d'Api couvrait un emplacement assez régulier orienté Est-Ouest et d'une cinquantaine de mètres de long pour une dizaine de large. L'îlot qui en subsiste aujourd'hui aurait occupé à peu près le centre du quadrilatère. Le missionnaire signale que, selon M. MAGNETTE, à l'angle sud-est du dallage, se dressait un bloc rectangulaire sortant du sol de 0,60 m. Comme les blocs actuels ont 0,60 m d'épaisseur, je présume qu'il faut comprendre qu'il dépassait de 0,60 m la surface du dallage. Mais le R. P. VAN DEN PLAS dit qu'il n'a pas pu, parmi les blocs prêts à être transportés, se faire montrer celui qui dépassait pareillement les autres. Force nous est donc de conclure que ce bloc ne se différenciait de ses voisins que par sa position érigée. La donnée est sans doute intéressante, mais à défaut d'autres précisions, je vois mal comment l'utiliser présentement.

b) M. MAGNETTE, dans une lettre du 13 avril 1940 [22] écrit :

« ... nous avons trouvé, au sommet du plateau, une carrière de limonite avec une centaine de blocs dont certains taillés, d'autres à moitié taillés, et le restant vierge. Certains de ces blocs avaient environ un mètre de longueur. Tout à fait au sommet du plateau, un pavement était commencé et pouvait avoir une trentaine de m de long sur 20 de large ».

c) Les récits recueillis par M^{lle} TERCAFS m'inspirent une moindre confiance. J'ai le plus grand respect et la plus grande admiration pour son courage, son esprit d'aventure et son désintéressement. Mais je me méfie fort de son imagination. Dans une lettre reproduite intégralement en appendice, elle s'épanche :

« Les dalles, travail de cyclopes pleins de science s'étendent d'une distance de 120 m en longueur et de 120 m en largeur. Je connais ceux qui firent ces travaux et la tradition enseigne que sous ces dalles, il y a des chambres et des corps... Les monts à cupules m'ont révélé leur secret et la science trouvera ici tout un passé intact. Simbabwe et Api seront les deux uniques vestiges de ces petits hommes rouges et noirs ».

Paix à la vaillante mémoire de Jeanne TERCAFS, mais je ne puis m'empêcher de penser que le 16 janvier 1940 elle s'abandonnait au démon intérieur que connaissent tous les archéologues. Aussi, quand M. BERTRAND nous dit qu'elle avait appris d'un très vieil indigène — qui l'aurait vue encore dans son enfance — l'existence à l'endroit de la croix d'une tour de pierre de 10 m de haut, circulaire, sans toit et percée à la base d'une porte basse que nul ne franchissait jamais [5], je me sens très réticent et porté au scepticisme. Je me demande si cette tour est autre chose qu'une extension par la mémoire du souvenir de la pierre dressée dont parle le R. P. VAN DEN PLAS ou, à la rigueur, d'un ancien amoncellement de pierres. Pourtant, tout n'est peut-être pas à rejeter *a priori*. Il a existé des monuments semblables et je pense notamment à l'observatoire des Maya à Chichen-Itza.

d) J'ai pu interpellé moi-même deux des travailleurs du commandant LAPLUME qui avaient vu le dallage avant exploitation. Quiconque a interrogé sur de semblables matières des paysans congolais sait combien leur attitude est décevante. Ennuysés de ne savoir que répondre et ne sachant au juste quel but vous visez, ils s'efforcent invariablement de vous donner une réponse qui vous satisfasse. Mes victimes n'ont pas échappé à cette loi. Je les ai interrogés directement en lingala et puis, par l'intermédiaire d'un abbé congolais, en langue zande. L'un d'eux, le nommé GAYAGAYA fut cornac et charpentier à la station de domestication. Ses papiers me prouvent qu'il fut rengagé pour son troisième terme le 28 février 1920. Il était donc là quand fut démoli le dallage. Il me déclare qu'il existait quatre épaisseurs

de pierres et qu'on n'en a laissé subsister que la couche inférieure ; quand je lui demande à quelle hauteur s'élevait cette plate-forme, il me montre environ 1,35 m. L'autre travailleur, NABELE, qui participa aux mêmes travaux et que j'ai interrogé séparément, me dit qu'en général le pavement était plat mais qu'il y avait au centre un amoncellement de blocs. Interrogés ensemble, ils ne parviennent pas à s'accorder ou plutôt, pas contrariants, s'accordent sur tout même si les renseignements qu'ils apportent se contredisent quelque peu. Manifestement, leurs idées sont confuses. Ils ont des souvenirs mêlés et inexprimables. L'on comprend cela très bien quand on se reporte soi-même par l'esprit à un site visité quarante ans auparavant. Toutefois, j'ai pu retirer de leur entretien un renseignement négatif : l'un d'eux m'ayant parlé de blocs disposés comme des briques, j'avais cru comprendre qu'il parlait d'une sorte de muraille de clôture. Il le contesta énergiquement et comme je lui demandais s'il y avait des ouvertures dans le dispositif, il répondit : « Non, mais seulement des interstices larges assez pour laisser passer des rats ».

Ces déclarations se concilient mal avec les recherches que fit le R. P. VAN DEN PLAS, sur place, au moment même de l'enlèvement des pierres. Il a manifestement glané tout ce qu'il a pu et les renseignements recueillis par M^{lle} TERCAFS et par moi-même ne sont peut-être que le résultat du travail inconscient de la mémoire humaine besognant sur des objets auxquels l'attention s'était, dans le passé, peu attachée.

e) Mais il demeure un élément matériel important, le mur encore debout de la zériba d'Api qui se dresse à quelque 1 500 m à l'ouest du dallage. Ce mur à 63 m de long, 1,80 m de haut et 1,50 m d'épaisseur. Ce qui nous donne un volume de 170 mètres cubes. Ce mur orienté approximativement Sud-Est vers Nord-Ouest est vraisemblablement ce que les rapports mentionnent comme le côté Ouest de la zériba achevé au cours du 1^{er} trimestre de 1920. Si nous admettons que le côté Est actuellement disparu avait les mêmes dimensions nous obtenons pour le prélèvement total environ 340 mètres cubes. L'épaisseur du dallage étant en moyenne de 0,60 m, la surface couverte par les blocs de la zériba représentait quelque 560 m². Si l'on y ajoute les 40 m² qui subsistent, on obtient 600 m² ce qui correspond exactement aux souvenirs de M. MAGNETTE et approximativement à ceux du R. P. VAN DEN PLAS.

Je dois toutefois à la vérité d'ajouter que seul le texte des rapports trimestriels d'Api me fait admettre comme possible l'existence d'une partie de la zériba, qui aurait été formée des mêmes blocs et aurait disparu. Nul n'a gardé le souvenir d'un second mur de pierres énormes, nul ne m'a parlé du remploi des matériaux qui l'auraient constitué et on semble, dans la région considérer comme une vérité de tradition que tous les blocs enlevés du dallage par le commandant LAPLUME se retrouvent dans la muraille restée debout. Si cela était, le dallage aurait représenté une superficie de quelque $(283 + 40 =) 323 \text{ m}^2$. Mais cette superficie est fort inférieure à celle qu'ont retenue nos deux meilleurs témoins et, en outre, elle est contredite par le texte du rapport trimestriel du 30 juin 1920, texte qu'il me paraît difficile de négliger.

Nous devons donc retenir comme établie l'existence d'un pavage d'une superficie de 300 à 600 m². Nous pouvons considérer comme certain que ce pavage comportait au moins une pierre dressée et comme plausible qu'il ait comporté une construction plus élevée.

Et maintenant, ces matériaux étant réunis, se bousculent les problèmes : quel est ce monument ? de quand date-t-il ? qui l'a construit ?

Origine humaine du dallage.

La première question qui m'a été posée par plusieurs personnes qui ont examiné les photos du dallage et la première question que l'on se pose soi-même quand on le parcourt, est la suivante : cette construction est-elle véritablement une œuvre humaine ? Ne sommes-nous pas en présence d'un caprice de la nature qui aurait pareillement craquelé la limonite ? La question se comprend et la réponse n'est pas immédiatement évidente. Le pavage, en plusieurs des parties qui subsistent, présente des aspects parfois rencontrés dans des formations rocheuses naturelles. En outre, l'îlot subsistant au Nord-Est semble s'achever sans solution de continuité dans les affleurements voisins. Enfin, les angles de nombreux blocs se sont, au cours des temps, arrondis au point de prendre l'apparence des rocs usés par l'érosion. Il faut néanmoins, sans discussion possible, conclure à un travail humain et, pour établir cette conviction, les photographies vaudront plus que les démonstrations.

Les *photos 1 et 2* montrent deux parties du dallage encore en place. Remarquons notamment que la pierre marquée n° 10 a son coin supérieur gauche ajusté à une encoche manifestement pratiquée pour le recevoir. Le groupe de pierres repris à la *photo 2* est inconcevable comme phénomène naturel. De plus, tous les témoignages concordent pour dire que les blocs enlevés du dallage ont été employés sans retouche pour construire le mur de la zériba. Un coup d'œil sur ce mur (*photo 3*) démontre à suffisance la régularité humaine des éléments déplacés du dallage. Enfin, il faut retenir comme marques incontestables d'une intervention humaine, les trous pratiqués dans le dallage et la disposition générale de ce que M^{lle} TERCAFS a appelé la « croix ».

Hypothèse sur la nature et la signification du dallage.

Que sont ces mystérieux vestiges ? Après M. WILMET qui en écrivit en 1935 un article que je n'ai pu retrouver mais qu'il serait injuste de ne pas citer, après le R. P. LOTAR et M. DE JONGHE [22], après M. VAN DER KERKEN, auteur de conclusions remarquables sur le dallage d'Api [35], je me pose la question : temple ? tombeau ? pyramide ? Et je réponds : très probablement tombeau sous tumulus. Voici comment j'y suis amené.

J'écrivais, il y a peu, en préparant cette étude que je ne doutais pas que l'avenir dût apporter à ce problème des solutions acceptables. Il est hors de doute que les hommes qui construisirent ce dallage n'en étaient pas à leur coup d'essai. Si même on suppose qu'il s'agit là d'un début, il est difficile de croire que cette réalisation fût demeurée unique et il est vraisemblable que des constructions analogues plus complètes, moins dévastées et partant plus révélatrices existent ailleurs. Peut-être en est-il de connues et n'est-ce qu'un manque d'informations qui nous prive encore de rapprochements lumineux.

Deux particularités en tout cas sollicitent plus fortement l'attention : le dispositif ménagé en forme de croix et les trous pratiqués dans l'ouvrage. Une première chose à retenir : la branche Est de cette croix à 0,90 m de large, c'est-à-dire la largeur normale d'un couloir d'accès pour un homme. On peut donc, sans témérité, imaginer, dans le bâtiment achevé, un couloir menant à une



Photo 1. — Centre du dallage d'Api.



Photo 2. — Appareil sud-est du dallage d'Api.

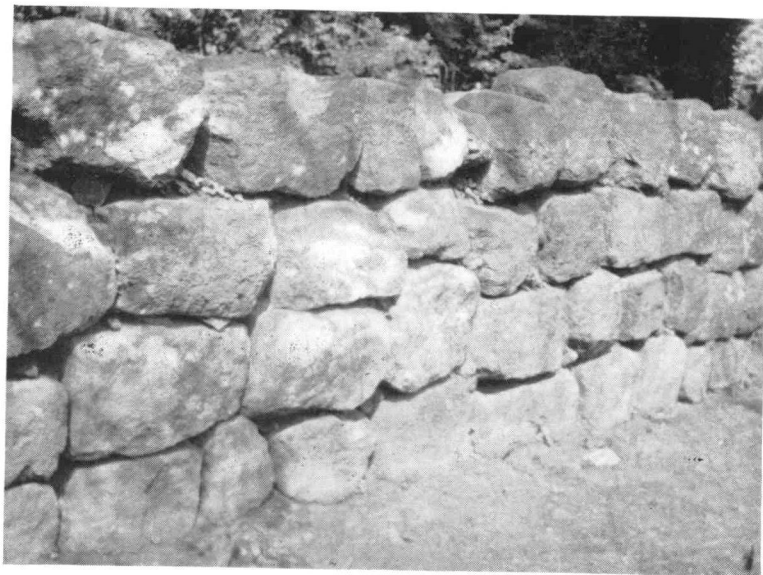


Photo 3. — Api. Mur de l'enclos des éléphants.

Photo Marc Lejeune.

chambre close. Il y a, si j'ai bon souvenir, des dispositifs semblables à l'intérieur des pyramides d'Égypte. Si l'on considère que l'histoire connue d'Égypte commence dans la vallée du Nil, l'on ne peut s'empêcher de rêver à une époque inconnue plus méridionale, et la thèse a été formulée déjà que des éléments constitutifs de la plus ancienne civilisation égyptienne seraient originaires d'Afrique. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse. Elle ne pourra être vérifiée (ou abandonnée) que lorsque quelque découverte permettra de dater la construction d'Api.

Les trous carrés du dallage méritent aussi quelque réflexion. On a suggéré qu'ils étaient destinés à recevoir des pieux soutiens d'un toit. Je n'y crois guère : on n'agence pas un pavage cyclopéen au moyen de blocs d'une tonne pour le surmonter d'un toit léger reposant sur des pieux. Je suis convaincu que le dallage d'Api ne peut être que la base, l'assise inférieure d'un monument lourd. Inutile d'employer à grand labeur des blocs de 0,60 m d'épaisseur si cela doit demeurer un pavement. Mais le choix se justifie si ce premier revêtement du sol doit supporter des couches ultérieures et des constructions de grands poids. Les trous carrés doivent donc être des trous d'ancrage ou simplement les logements des pieux qui ont servi de supports aux appareils primitifs de levage ou de déplacement des blocs. Nous croyons donc que le dallage d'Api est l'assise inférieure d'un monument religieux, sans doute d'un tombeau. Car si l'on se rappelle que le couloir présente la largeur normale d'un accès humain (0,90 m), on doit aussi remarquer que ce couloir aboutit à une chambre qui possède les dimensions normales d'une chambre funéraire.

J'en étais là de mes considérations quand j'entrepris la lecture de l'ouvrage de Geoffrey BIBBY : *Des cavernes à l'Europe des Vikings*. J'en extrais ces passages qui sont révélateurs et me semblent à peu près décisifs :

« En 1869, le Dr John THURNAM, secrétaire de la Société d'Archéologie et d'Histoire naturelle du Wiltshire publia sur les chambres funéraires de l'Angleterre méridionale un mémoire qui mettait pour la première fois une liste détaillée et scientifiquement classifiée des monuments mégalithiques à la disposition des préhistoriens... »

» John THURNAM a été le premier écrivain à donner une idée intelligible de ce qu'étaient en réalité les constructions mises à jour (dans le Wiltshire et le Gloucestershire notamment). Il a reconnu clairement que la forme de base était ce que l'on a appelé le « tumulus long à chambres »

et que la grande majorité des autres mégalithes bouleversés n'étaient que les vestiges plus ou moins en ruines d'édifices similaires dépouillés de la terre ou des pierrailles qui les avaient autrefois recouverts, dépouillés aussi beaucoup de leurs pierres levées et finalement écroulés. On ne peut décrire mieux que lui le type de base. Ces grandes buttes de terre ou de pierres, écrit-il, ont des dimensions qui varient entre 36 et 60 m de long, 9 à 18 m de large. Elles ne se rencontrent pas en groupe... mais sont au contraire situées en général à de grandes distances les unes des autres. Les moellons dont elles sont formées n'en ont pas été jetés au hasard mais empilés plus ou moins régulièrement... »

» THURMAN distinguait trois types de chambres. Dans le premier une galerie centrale est formée de deux rangées de pierres disposées verticalement qui en soutiennent d'autres, horizontales celles-là et dont les interstices ont été comblés par un limosinage horizontal... Dans la variété la plus simple... la galerie conduit à une chambre terminale unique » [6, pp. 247-249].

Plus loin, je détache ceci :

« THURNAM a été le premier à signaler que le nombre des squelettes était parfois plus grand que l'espace disponible pour les corps, les restes de 13 individus ayant été retrouvés par exemple à Rodmarton dans une chambre qui ne mesurait que 2,10 m sur 1,50 m » [6, p. 249].

L'auteur décrit, après Oscar MONTELIUS, un ensemble mégalithique appelé New Grange à une quarantaine de kilomètres au nord de Dublin. Cet ensemble, comme Api, a servi de carrière :

« Une galerie de 18 m de long, ouverte dans la face du Sud-Est du tumulus conduit à une chambre en forme de croix. Ce passage a 0,90 m de large. » [6, p. 254].

Tout ceci est fort troublant et l'on dirait que ces textes ont été rédigés exprès pour Api. Tout concorde :

- Les dimensions extérieures (36 à 60 m de long, 9 à 18 de large) sont de l'ordre de celles admises par le R. P. VAN DEN PLAS, M. MAGNETTE et M. VAN DER KERKEN, témoins oculaires ;
- La largeur du couloir exactement semblable (0,90 m) ;
- La dimension réduite de la chambre centrale du tumulus ;
- L'ouverture au Sud-Est ;
- La disposition plus ou moins régulière des moellons ;
- L'existence ancienne possible d'une construction superposée à ce qui subsiste actuellement.

Je ne crois donc pas être téméraire en concluant que nous nous trouvons à Api devant une sépulture mégalithique inachevée ou, plus probablement, détruite.

Quelle forme présentait cette sépulture ? Tumulus ou pyramide ? Nul ne pourrait le dire. Le tumulus est la forme la plus fréquente et la plus vraisemblable mais la pyramide est-elle autre chose que l'épanouissement, la stylisation finale du tumulus ?

Antiquité du dallage.

Une autre énigme c'est l'âge de ces vestiges. Ici nous sommes dans l'inconnu total. Je signale toutefois qu'en un point du dallage (T 3) il existe une sorte de concrétion postérieure au placement du dallage. Il est possible qu'une étude du processus de formation de ce dépôt puisse fournir quelque indication précieuse.

M. J. COLETTE cité par M. G. VAN DER KERKEN [35], reporte à 2 500 ans avant notre ère le plein développement de la culture néolithique au Congo. Pour ma part, je doute. Cette opinion a sans doute d'excellentes justifications mais, en ce qui me concerne, je ne vois pas les arguments décisifs qui emporteraient ma conviction dans ce sens. Tout ce qu'on peut dire, c'est que presque partout ailleurs dans le monde, les vestiges mégalithiques sont d'une haute antiquité. L'assemblage sans mortier de pierres énormes sommairement dégrossies est à l'aube de la plupart des grandes cultures anciennes. Toutefois, il n'est pas moins possible que nous soyons en présence d'un monument plus récent appartenant peut-être, pour reprendre une expression de M. G. MORTELMANS, au néolithique au bout de sa lancée.

Les constructeurs d'Api.

Le R. P. VAN DEN PLAS voyait dans les Makere, les Medje et les Mamvu actuels, les descendants des anciens néolithiques, architectes probables des mégalithes. M. DE CALONNE-BEAUFAICT signale [9] les rapports qui ont dû exister entre la culture néolithique et les négroïdes à peau jaune (Efe) d'une part et les populations de petite taille, à peau noire (Mamvu ?) d'autre

part. C'est sans doute à ces suggestions que se rapporte M^{lle} TERCAFS quand elle parle des petits hommes rouges et noirs.

Rencontrant la thèse de J. COLETTE, G. VAN DER KERKEN [35], dont j'ai beaucoup apprécié la lucidité en ces affaires, écrit :

« La présence des anciens Égyptiens dans le bassin de l'Uele à telle époque (2 500 ans avant notre ère), bien que non impossible *a priori* n'est nullement démontrée. S'ils y ont pénétré, on n'a pu jusqu'ici découvrir aucune trace certaine de leur passage ou de leur séjour.

Pourtant, *The South African Archeological Bulletin* (n° 22, Vol. VI, juin 1951) nous apprend, qu'en 1915, M. René GRAUWET, conservateur du Parc national de l'Upemba, déterra fortuitement à 300 km au Sud de Kongolo, au confluent du Lualaba et du Kalumengongo, près du village de Mulengo, une statuette d'Osiris. Haute de 99 mm, elle gisait dans le sol à un mètre de profondeur. M. J. CAPART SCHEBERS, professeur à Gand, l'identifia comme un travail égyptien à dater entre le huitième siècle avant J.-C. et le début de l'ère chrétienne.

Il semble donc qu'il y ait eu, du Nord au Sud de l'Afrique, en des temps très reculés, plus de contacts que nous ne le pensons généralement. C'est peut-être à ces contacts que nous devons l'ensemble mégalithique d'Api.

APPENDICE

Lettres de M^{lle} Jeanne Tercafs au Commissaire de District de l'Uele.

I

« Village Gilima, le 16-1-1940

» J'ai le plaisir de vous apprendre que les découvertes que j'ai faites à Api dépassent toutes mes prévisions.

» Les dalles, travail de cyclopes pleins de science, s'étendent d'une distance de 120 m en longueur et 120 m en largeur. Je connais ceux qui firent ces travaux et la tradition enseigne que sous ces dalles, il y a des chambres et des corps.

» J'aimerais que vous vous rendiez compte de l'importance de cette découverte afin que, si je quitte le territoire, cela soit sous votre protection en attendant qu'un archéologue vienne sur place. Les monts à cupules m'ont révélé leur secret et la science trouvera ici tout un passé intact. Simbabwe et Api seront les deux uniques vestiges de l'histoire de ces petits hommes rouges et noirs.

» Je pense avoir ouvert la route à de nombreuses recherches scientifiques, chaque semaine j'envoie mon courrier en Europe. Le courrier met une vingtaine de jours pour atteindre le destinataire. Demain, j'irai à Titule pour envoyer les nouvelles par télégramme.

» Dans un mois je serai à Usumbura. C'est pourquoi je vous demande de donner les ordres nécessaires pour protéger ce qui, grâce à mes découvertes est devenu propriété de l'État.

» Entre-temps, je vous prie d'agréer... »

II

« Kisenyi, le 1/4/1940

» Je viens de recevoir une lettre du Colonel où il m'apprend que presque tous les documents sont arrivés, à part le plan et une lettre de janvier. En ce moment, ils doivent être en sa possession.

» Malgré les demandes réitérées du Ministre des Colonies, il ne lui en fera prendre connaissance que lorsque le plan lui sera parvenu.

» Nous pouvons donc nous attendre à voir arriver courrier et mission scientifique.

» Le Colonel me reprochait de ne pas vous avoir pris comme témoin de mes trouvailles.

» Puis-je vous demander de faire le nécessaire afin que le capita LIKITA continue la surveillance du chantier ?

» D'avance je vous en remercie de tout cœur et vous prie, etc. »

Note : Les documents visés à cette lettre n'ont pas été retrouvés.

III

« Kisenyi, 12/5/1940

» Les tragiques circonstances du moment m'obligent à me rendre au Pays. J'espère que vous êtes au courant de l'émotion qu'ont produite mes découvertes archéologiques et des mesures que l'Institut Royal Colonial Belge a envisagées pour protéger ces vestiges.

» Parce que vous m'avez donné toute l'aide qu'il vous était possible, je tiens à ce que vous soyez au courant des premières dispositions qui seront prises et vous demander de bien vouloir les prendre avant que la Métropole vous le demande.

» Si j'étais restée davantage dans la Colonie, j'aurais dû moi-même accompagner celui qui en serait chargé.

» Voici ce dont il s'agit :

» 1^o) Charger un ingénieur de prendre l'orientation, carte, plan de la partie explorée par moi à Api. La clôture que j'y fis mettre facilitera la besogne.

» 2^o) En se servant de l'ex-chef GILIMA comme guide, lui demander de se faire conduire aux deux ou trois endroits qu'il me fit voir.

» 3^o) Demander au Père Prêcheur de retrouver les porteurs du chef YAHURA qui me conduisirent à la colline très éloignée dans la savane afin de repérer exactement l'orientation. C'est ce Père qui voulut me faire conduire à une colline qu'il vit de la plaine, qui n'était pas celle-là, et les indigènes en m'induisant en erreur me firent découvrir malgré eux des mégalithes imposants.

» Si ces monstrueux événements ne s'étaient produits, j'étais chargée d'accompagner l'ingénieur. Le pourrai-je encore ? J'enverrai ce matin un télégramme au Ministre demandant ses instructions.

» Veuillez agréer... »

DEUXIÈME PARTIE.

Le mégalithe d'Obeledi.

Introduction.

Le mégalithe d'Obeledi — et je donne ici au mot mégalithe sa seule signification étymologique — est une énigme. Sommes-nous devant un caprice de la nature ou une étonnante construction humaine ? J'avoue que, selon mes humeurs, j'ai opté tantôt pour l'un tantôt pour l'autre et me suis finalement arrêté à un compromis.

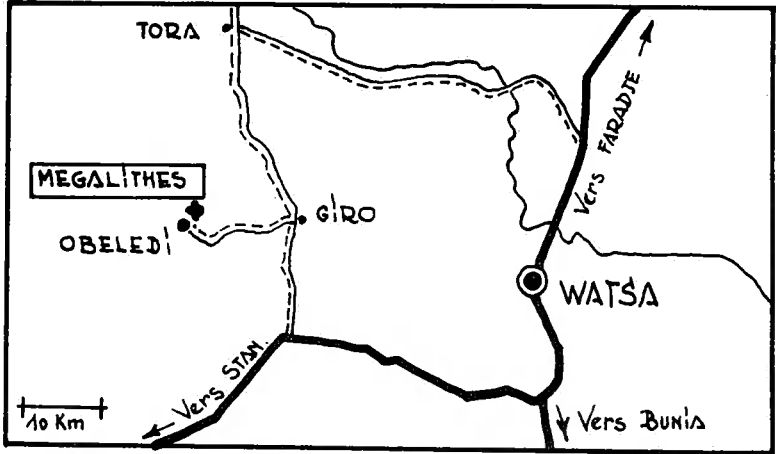
Le problème est irritant : le mégalithe est formé de deux énormes blocs superposés reposant sur des pierres plus petites. Or, l'ensemble « bloc inférieur et pierres d'assises » considéré isolément semble un travail humain et ne diffère en rien des dolmens classiques dont l'agencement par l'homme ne fait aucun doute. Par contre, l'ensemble « bloc inférieur et bloc supérieur » semble, comme œuvre humaine, inexplicable.

Découverte et localisation.

Le 17 décembre 1938, sur une piste abandonnée, je découvris cet étrange monument. Je signalai plus tard cette découverte à l'Institut Royal Colonial Belge qui la publia dans son *Bulletin des Séances* (Tome XVI, n° 3, 1945, p. 577). Mais ce n'est que le 12 août 1959 que je pus retourner au mégalithe.

Un regard sur la carte renseigne mieux que tout texte sur les voies d'accès. L'on doit quitter la route Watsa-Paulis à environ 70 km de Watsa et emprunter la route vers Giro, puis la route Giro-Obeledi. De ce dernier village, une piste de direction générale Nord-Nord-Est contourne d'abord les flancs du mont Gwolu

puis conduit au mégalithe. Il faut compter trois quarts d'heure de marche à partir du village.



CARTE 3. — Situation du mégalithe d'Obeledi.

Description.

L'ensemble mégalithique se dresse sur un dôme granitique s'inclinant légèrement du Sud au Nord.

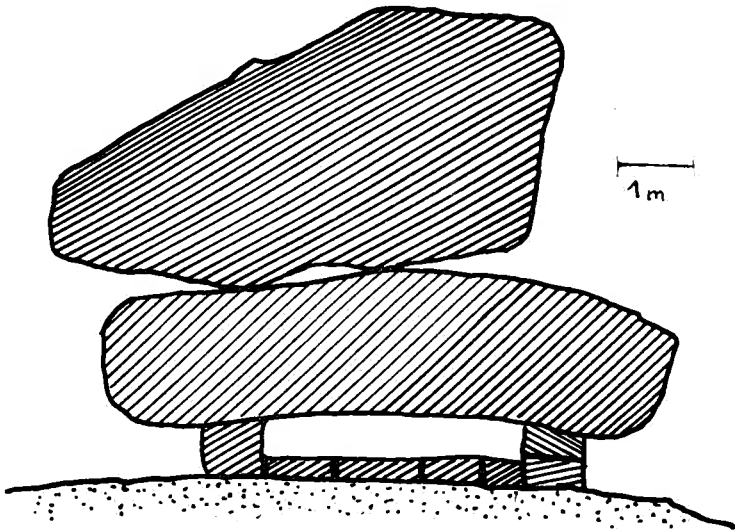


FIG. 5. — Mégalithe d'Obeledi (coupe verticale).

Le monolithe inférieur est quadrilatéral et sommairement orienté, ses quatre côtés regardant les quatre points cardinaux. Il s'étale horizontalement au-dessus du sol supporté du côté Est par des pierres hautes de 65 cm et du côté Ouest par une double épaisseur de pierres hautes respectivement de 53 et 25 cm qui assurent l'horizontalité de la table. Un croquis en coupe permettra de se représenter l'ensemble de l'appareil.

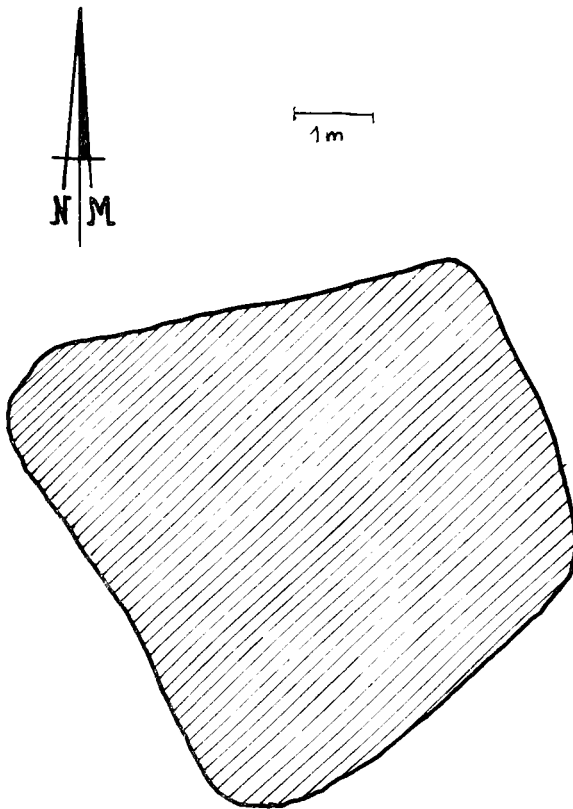


FIG. 6. — Mégalithe d'Obeledi. Coupe horizontale du monolithe inférieur.

Sa plus grande hauteur est de 6,90 m. Sur le soubassement naturel granitique repose une sorte de dallage peu régulier mais de hauteur uniforme, 25 cm environ. Ce dallage supporte du côté Ouest les pierres sur quoi s'appuie la table. Du côté Est, les pierres de support étant plus hautes, le dallage s'arrête contre

elles. Entre ce dallage et la partie inférieure du mégalithe subsiste donc une sorte de chambre légèrement voûtée haute de 25 à 35 cm et dont le plafond semble noirci par des fumées. Cette chambre est fermée des côtés est et ouest par les pierres de support et ouverte des côtés nord et sud, l'ouverture nord étant plus large que l'ouverture opposée.

Le monolithe inférieur, en forme de table d'une épaisseur moyenne d'environ 1,50 m, présente approximativement en plan une section trapézoïdale. Son volume peut être estimé à 45 m³ et son poids à plus de 120 tonnes. Le monolithe supérieur est plus considérable encore.

Hypothèses.

Sommes-nous en présence d'un phénomène naturel ou d'une œuvre humaine ?

Le poids énorme de ces pierres n'est pas un argument décisif en faveur de la première hypothèse. Les populations mégalithiques ont, dans la manipulation des masses rocheuses, accompli des exploits qu'on a longtemps refusé d'attribuer à des moyens simplement humains. Sans recourir aux bâtisseurs égyptiens et aux statuaires de l'île de Pâques, qu'on se reporte au groupe prodigieux de Stonehenge, aux dolmens de Locmariaker et à ce menhir aujourd'hui brisé de Carnac qui devait peser quelque 350 tonnes.

L'on se sent tenté d'écrire que le mégalithe d'Obeledi est peut-être une œuvre humaine. Les arguments qui plaident en faveur de cette thèse sont les suivants :

a) Obeledi se situe en plein dans ce que l'on a appelé l'aire géographique des cupules. On trouve dans la région des quantités considérables de haches polies de travail néolithique (ceci soit dit sans préjuger de la place que prend dans le temps cette époque en Afrique équatoriale). Or, dans de très nombreux endroits, mégalithes, cupules et outillage néolithique sont habituellement associés ;

b) Il existe, dans cette région, des mégalithes d'un autre genre mais incontestablement de facture humaine (je pense notamment au dallage d'Api) ;

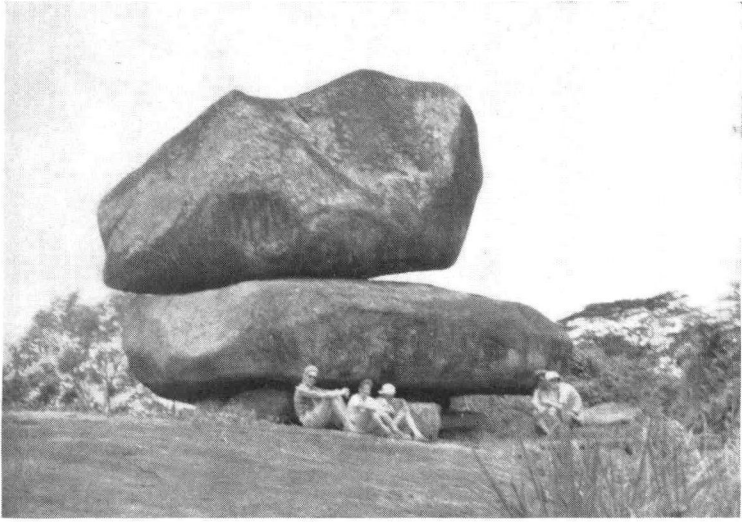


Photo 4. — Mégalithe d'Obeledi. Vue d'ensemble.



Photo 5. — Mégalithe d'Obeledi. Partie inférieure.

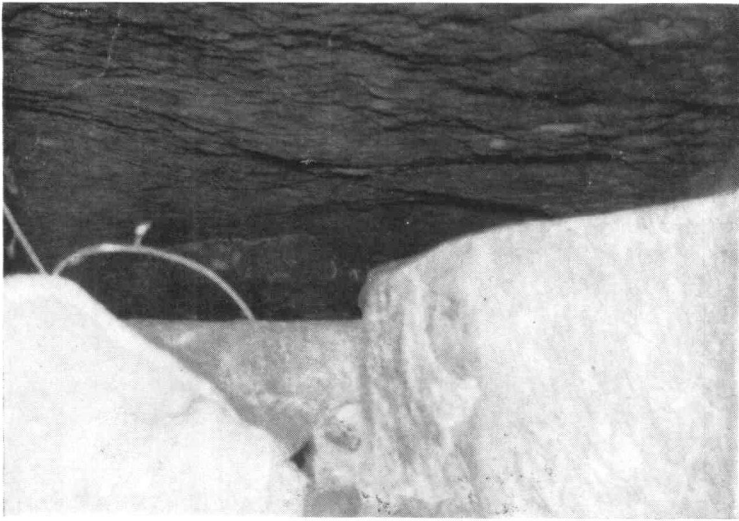


Photo 6. — Mégalithe d'Obeledi. Plafond de la cavité inférieure.

c) L'ensemble formé par les supports et le monolithe inférieur se présente comme le plus classique des dolmens ;

d) L'agencement des supports et le fait que des pierres plates se trouvent superposées et réalisent ainsi malgré la pente naturelle du sol, l'horizontalité de la table, semble un indice de plus d'une pensée directrice ;

e) Il n'est pas impossible que certains éléments du pavage ou des supports aient été taillés, notamment du côté ouest.

Toutefois contre l'intervention humaine, il faut retenir un fait capital : c'est la présence du monolithe supérieur plus lourd encore que la table sur laquelle il pèse par quelques-unes de ses protubérances. On ne s'explique pas cette disposition et, pour tout dire, elle semble trop gratuite pour être humaine.

Je ne peux rien conclure présentement du noir de fumée qui revêt le plafond de la chambre basse. L'avancée de la table, bien visible sur la *photo 4*, offre un abri contre le soleil ou la pluie. Tout autour s'étendent d'anciens champs. Il est fort vraisemblable qu'à l'époque où ils étaient cultivés des hommes se soient accroupis sous cet abri et y aient fait du feu. J'y ai trouvé des traces de foyers que je crois récents.

Conclusion.

Je penche vers une hypothèse de compromis. La disposition des deux blocs sur les assises serait un phénomène naturel, mais ces assises auraient été aménagées et l'ensemble utilisé par l'homme. En Europe et en Afrique méditerranéenne, les dolmens étaient des sépultures. Ici, rien n'indique une telle destination mais il demeure que la chambre inférieure est assez haute et assez vaste pour avoir accueilli un ou plusieurs corps même avec du mobilier funéraire.

Le mégalithe d'Obeledi, ou plutôt les mégalithes d'Obeledi, car il en existe un deuxième sur le même dôme granitique, mériteraient une étude complémentaire. Il faudrait notamment établir un plan rigoureux de l'appareil de substructure et recueillir pour examen tout ce qui peut se trouver entre la table et le sol naturel, dans les interstices du pavage et des murs. Ces recherches pourraient se faire sans dépenses appréciables et permettraient sans doute des conclusions définitives.

Données diverses.

Dans les pages qui précèdent, je me suis attaché à la monographie de deux ensembles mégalithiques, le dallage d'Api et le phénomène d'Obeledi. Dans celles qui suivent, je me borne à consigner quelques notes qui pourront peut-être servir de matériaux pour des études futures.

A. --- Mégalithes.

Les savanes du bassin de l'Uele, région granitique, entourent en de nombreux endroits des rochers ou des ensembles de rochers qui mériteraient l'attention eu égard à la possibilité d'une utilisation ou d'un aménagement par les peuples qui ont occupé la région. Hormis les travaux sur le dallage d'Api, qui occupe une place à part dans les manifestations de l'idée mégalithique, aucun d'eux, que je sache, n'a fait l'objet d'une étude avant celle que j'ai ici consacrée à Obeledi.

Je rappelle, avec l'arrière-pensée de les relancer, quelques sites déjà signalés et qui attendent leur monographie.

1) M. DE CALONNE-BEAUFAICT [9, p. 161] signale à proximité du mont Bayege, l'existence d'un « amas de blocs de rochers circulaire dont l'aspect rappelle les tombes de la région de Bangaro ». Je n'ai pu jusqu'à présent localiser avec précision le mont Bayege mais je ne crois pas me tromper en pensant qu'il appartient au même massif rocheux que le mont Ngundu célèbre par ses gravures rupestres et qui se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Ango.

2) M^{lle} TERCAFS, dans sa lettre du 12 mai 1940 reproduite ci-avant fait allusion à deux mégalithes. J'ai tout lieu de croire que ce sont ceux — remarquables — qui ont été reproduits

au *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge* [5, p. 342]. Malheureusement, M^{lle} TERCAFS, plus artiste que topographe, nous a mal renseignés sur leur emplacement. Ses notes présentées par le colonel BERTRAND, portent simplement :

« Dans la chefferie Yahura, au S.-O. d'Api, au sommet d'une colline très surbaissée de granit dénudé, deux mégalithes se trouvent à quelque 20 m l'un de l'autre. »

Or, aucune partie de l'ancienne chefferie Yahura ne se trouve, ou ne s'est trouvée, au sud-ouest d'Api. L'une des deux données est forcément inexacte et il n'est pas impossible que les deux le soient. Je crois, pour ma part, que ces mégalithes que j'ai recherchés et que le personnel territorial d'Ango a recherchés dans ses tournées, se trouvent dans le polygone limité au Sud par l'Uele et des autres côtés par les routes Malengoya-Api-Uda-Zambasende-Dilo. Mais cela représente 80 000 hectares à explorer.

Dans l'article prérappelé du colonel BERTRAND, on trouve également mention « en chefferie Gilima » de pierres dressées (menhirs) et d'un alignement de pierres à parois verticales. J'ai recherché ces sites sans les découvrir mais d'après les renseignements puisés dans cet article et d'après les déclarations des porteurs ayant accompagné M^{lle} TERCAFS en 1940, tout cela doit se trouver dans l'angle aigu formé par l'Uele et son confluent l'Uere, à l'ouest de la route Malengoya-Api.

Le 29 janvier 1959, *Les Nouvelles Littéraires* reproduisaient des photos extraites de l'ouvrage de Marcel HOMET, *Die Söhne der Sonne*. La ressemblance entre les mégalithes photographiés par M. HOMET et ceux du coin cité du bassin de l'Uele mériterait que quelqu'un s'y arrêtât.

B. — Haches polies.

Elles abondent dans tout le nord de l'Uele. De nombreux auteurs en ont fait d'excellentes descriptions, qui laissent peu à ajouter. Je crois toutefois utile de consigner ici un détail qui trouvera peut-être quelque jour son explication. M. Maurice BEQUAERT [3] écrit que la Régie des Mines d'or de Kilo-Moto fit parvenir au Musée du Congo à Tervuren, une série de cinq

lames de haches polies trouvées dans les alluvions du cours supérieur de l'Ao, gisant à 0,50 m de profondeur dans les stériles.

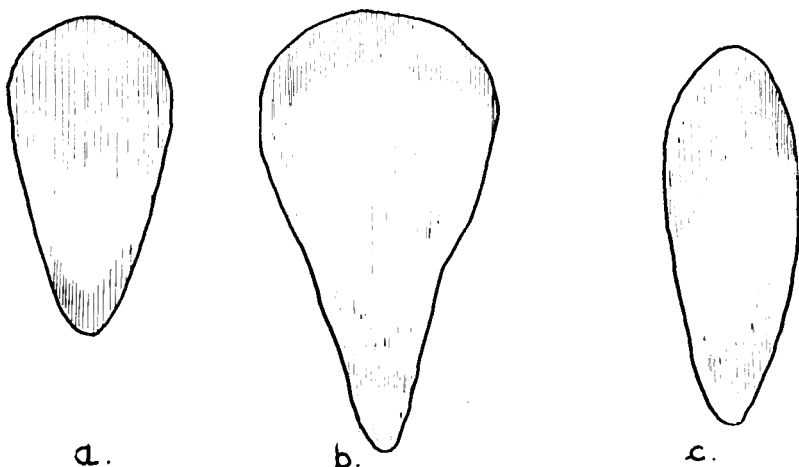


FIG. 7. — Types de haches polies.

Type a : Hache classique en hématite, assez massive, longueur 125 mm, largeur 64 mm, épaisseur 32 mm, poids 585 g.

Type b : Plus mince, plus étudiée, roche plus métallique au toucher, longueur 173 mm, largeur 92 mm, épaisseur 21 mm, poids 730 g.

Type c : type oblong bien connu, hématite, longueur 150 mm, largeur 50 mm, épaisseur 38 mm, poids 600 g.

Or, me trouvant à Tora pendant les années 1938 et 1939, j'y appris la découverte identique de cinq haches trouvées sous 0,20 m d'humus et 0,70 m de stérile à Kengengu (Territoire de Watsa). Aux dires du chef du camp minier de Kengengu, ces haches étaient disposées en rosace. J'ai pu voir quatre des cinq lames. Bien que gisant ensemble, elles appartenaient à des types différents. J'ai pu faire un croquis suffisant de trois d'entre elles dont voici les caractéristiques :

La quatrième était du type c fort semblable à la troisième. Il m'a été dit que la dernière était de dimensions plus petites. Je ne l'ai pas vue. Ces haches, bien façonnées, étaient rugueuses soit qu'elles fussent brutes, soit qu'elles eussent perdu leur poli. J'ai cru devoir noter ceci, car j'ai lu que ces haches de formes

différentes appartenaient à des époques différentes. Le fait qu'elles aient été trouvées ensemble apporte peut-être un élément nouveau. Le sol d'où elles furent exhumées est alluvionnaire (rivière Makoko). Cependant la disposition en rosace — si elle n'est illusoire — révèle un enfouissement. J'étais déjà intrigué par cette double découverte de cinq haches quand, feuilletant des notes rédigées par M. Ménélas A. COUMIDY, de Stanleyville, j'ai eu la surprise d'y trouver mentionnée une trouvaille de cinq haches dans la même région. J'en ignore les détails. On pourrait se demander s'il s'agit d'un rite.

C. — Les stations de Calonne-Beaufaict.

Cet auteur [9, p. 155 à 160] énumère 70 stations à cupules, pédiformes, polissoirs ou gravures rupestres. Plusieurs sont devenues difficiles à identifier, les villages ayant changé de nom en changeant de notable. Parfois aussi, les villages, conservant leur nom, se sont déplacés. Les quatre premières stations citées sont situées hors du territoire congolais, les autres sont pour la plupart dans les territoires actuels de Bondo, Ango, Poko, et quelques-unes dans les territoires de Bambesa, Niangara et Dungu. Il serait souhaitable que ces stations ne soient pas oubliées et que quelques-unes soient étudiées d'une façon approfondie.

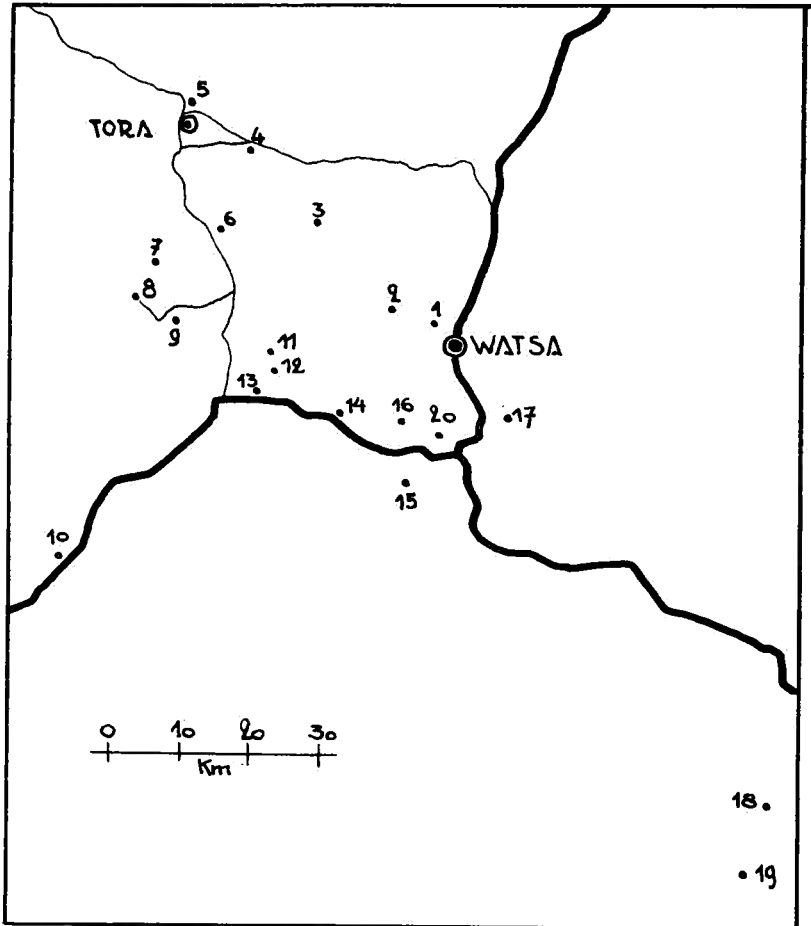
D. — Sites archéologiques dans le territoire de Watsa.

Au cours de mes déplacements en caravane dans le territoire de Watsa, durant les années 1938 et 1939, j'ai fréquemment découvert des cupules et polissoirs ou vu, dans des camps miniers et des missions, des objets déterrés. Je note ici quelques-unes de ces découvertes. Je me réfère à la carte au 1/200 000 publiée par l'Institut géographique du Congo (édition 1958).

1) Polissoirs sur la piste Watsa-Rindibu à environ 8 km de Watsa, à l'endroit où la piste est coupée par le ruisseau Madalingi. Rindibu ne figure pas sur la carte. C'est, ou c'était, un village à 10 km à vol d'oiseau au nord-ouest de Watsa ;

2) Polissoirs dans le ruisseau Uwebowi sur une piste joignant le village de Rindibu précité au village Ondombikagba, à 3 km

au nord de l'endroit où la piste est coupée par la rivière Moto ;



CARTE 4. — Territoire de Watsa. Sites préhistoriques.

3) Au départ de Motoba, sur une piste de direction générale S.-S.-E., un petit polissoir au bord d'un ruisseau ;

4) Kengengu : découverte de 5 haches de pierre (voir lit. B.-ci-avant) ;

5) A mi-chemin entre Boromboro et Bibi, un très beau polissoir à l'endroit où un ruisseau coupe en trait de scie des rochers à une vingtaine de mètres de la route ;

6) Polissoirs dans la rivière Kandra à l'endroit où elle est franchie par la route Tora-Giro ;

7) Sur la piste Obeledi — Mégalithes — rivière Yebu — Gese des polissoirs dans une rivière à quelque 8 km d'Obeledi ;

8) Mégalithes d'Obeledi (voir deuxième partie ci-avant) ;

9) A l'endroit où la route Giro-Obeledi franchit la rivière Lussi, j'ai relevé dans le lit de la rivière 14 polissoirs. La Lussi était alors une eau limpide ; les exploitations minières en ont fait une coulée boueuse ;

10) A 2 km environ du village Kotulindi, à 9 km au N.-O. de Gombari, la Loka bouillonne sur des rochers. J'y ai découvert 5 polissoirs dont le plus net à 355 mm de long et 88 mm de large.

Ce site et celui mentionné sous n° 9 sont ceux repris sous les numéros 27 et 39 dans le relevé établi par le R. P. COSTERMANS (cfr *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences coloniales*, Nouvelle série, I, 1955, 3, p. 491) ;

11) A trois heures et demie de marche vers l'Est en partant du village Bogutali, on atteint le village Oruaba ; à 6 km environ à l'Est de Giro se trouve un village nommé Gonzi. Sur la piste qui relie Oruaba à Gonzi se dresse un rocher portant de curieuses cupules ;

12) Sur la piste susdite de Bogutali à Oruaba et à une demi-heure de ce dernier village, à proximité de la rivière Tebilohu, à gauche de la liste, trois cupules dans une paroi verticale : la plus grande a 25 cm de haut, 18 de large et 8 de profondeur, les deux autres ont 4 cm de diamètre. A rapprocher des cupules visées au n° 11 ;

13) Polissoirs dans la rivière Tongo non loin de l'endroit où elle coupe la route de Beleu à Moku ;

14) Polissoirs dans la rivière Zadzu, sous-affluent de la Kokwa et de l'Arebi à une demi-heure à l'ouest d'Ondombikagba ;

15) Sur la route Moku-Watsa, à environ 11 km de Moku, se trouve le village de Korindi ; une piste partant de Korindi vers le Sud franchit la rivière Beleu. A dix minutes au sud de ce passage se trouve le mamelon rocheux Tulumba. J'y ai vu au sommet, en août 1939, deux blocs de pierre dont la partie supérieure plate était creusée d'innombrables cupules, certaines

du volume d'un poing. Il semblait s'y attacher une crainte superstitieuse ;

16) Polissoirs dans la rivière Uka à une demi-heure au N.-E. de la mission de Moto ;

17) A 15 km au S.-E. de Watsa sur la route Kokoro-Maba, des polissoirs à proximité de la route à l'endroit où elle franchit un affluent du Kibali ;

18) Polissoirs à l'endroit où la piste Emolo-Telekundumosi franchit la rivière Abogu (sauf erreur, à 6 km au N. du village Mandidili) ;

19) Sur la même piste, d'autres polissoirs dans un affluent de l'Ituri qui coupe le chemin au N. du village Alepata.

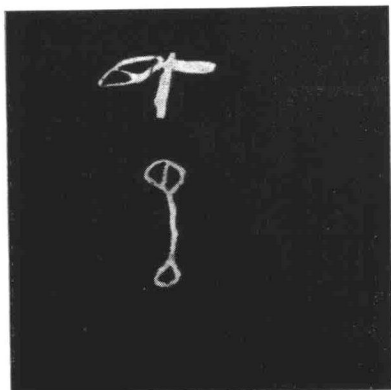
E. — Objet en fer non identifié.

L'objet reproduit à la *fig. 8*, en fer, haut de 48 cm et pesant 10,2 kg a été trouvé le 23 mars 1939 dans la rivière Kokwa (site n° 20 de la *carte 4*). Il se termine par trois pointes fortement dégradées par la rouille. Certains ont cru y voir une enclume,



FIG. 8. — Objet en fer trouvé dans la Kokwa.

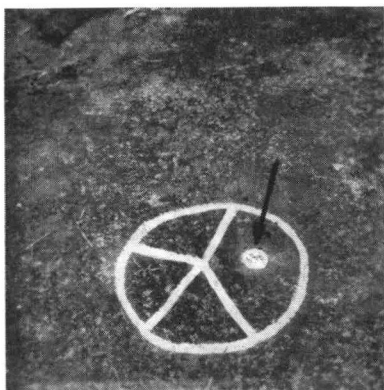
d'autres un insigne de commandement, un gong, une masse figurant dans les dots, etc. L'on me suggère aussi que cette masse a pu faire partie d'un piège à éléphants : tombant d'une grande hauteur, elle enfonçait dans le dos de l'animal ses pointes garnies de poison.



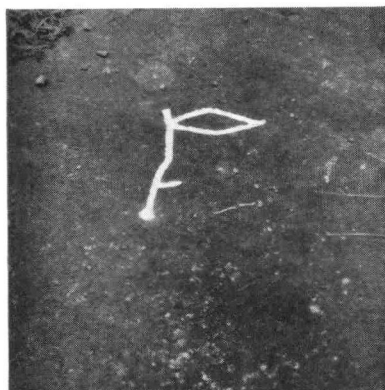
a



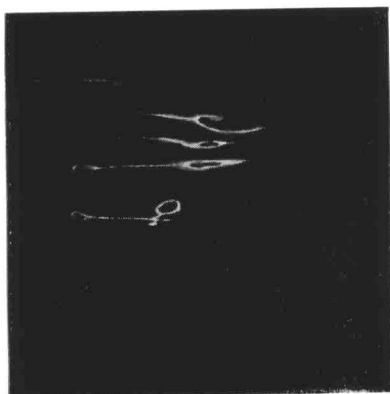
b



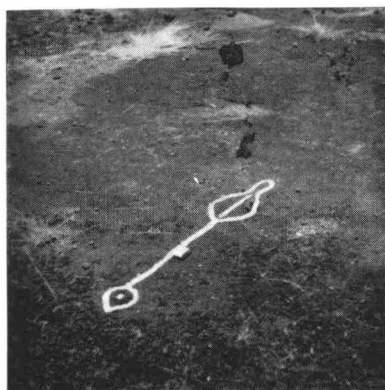
c



d



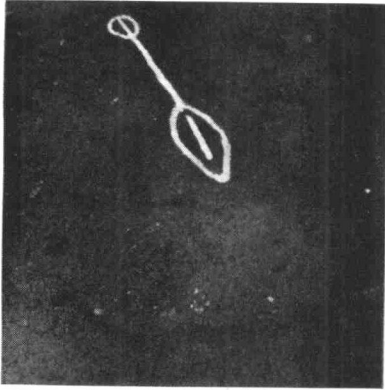
e



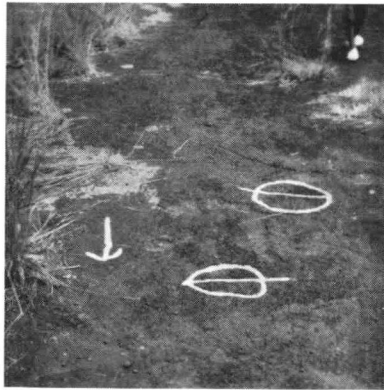
f

Photo 7. — Gravures rupestres du plateau Limbumba.
Remarquer les cupules sur les photos b et c.

Photos Marc LEJEUNE.



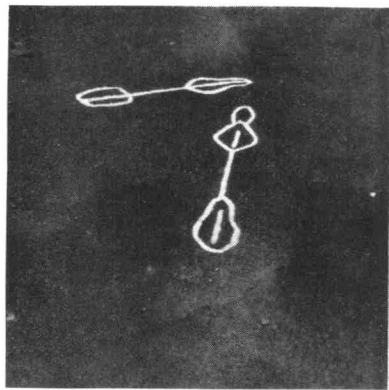
a



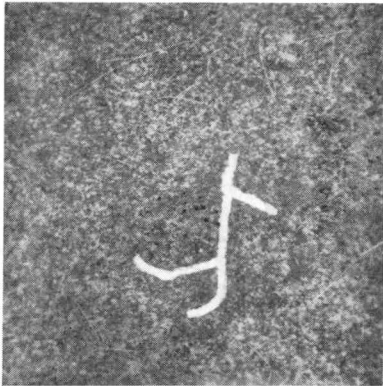
b



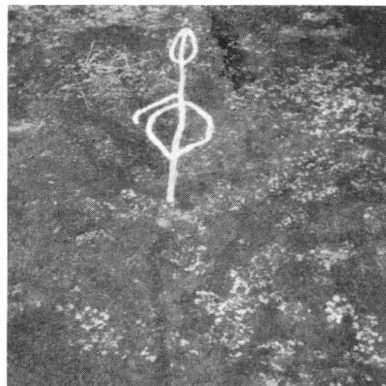
c



d



e



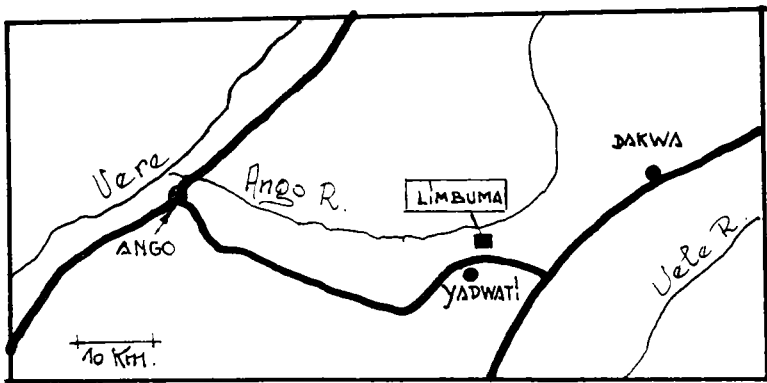
f

Photo 8. — Gravures rupestres du plateau Limbumba.

Photos Marc LEJEUNE.

F. — Gravures rupestres du plateau Limbuma.

J'avais espéré pouvoir en faire une étude sérieuse et notamment rechercher quelles peuplades emploient aujourd'hui les objets qui y sont figurés. L'une des photographies (*photo 8, e*) tend à faire croire qu'il s'agit d'armes et d'objets azande mais la chose mériterait vérification.



CARTE 5. — Situation du plateau Limbuma (gravures rupestres).

Ne pouvant m'y livrer, je me borne à publier ici les photos d'une douzaine des gravures les plus remarquables. Elles sont très nombreuses et gravées profondément dans la *manga* (dalle latéritique). Certaines sont absolument nettes, d'autres fort usées. L'administrateur du Territoire d'Ango, M. G. DE KETELAERE, qui m'y a conduit, me dit qu'il existe, à proximité, d'anciens gisements de fer. Quand j'ai visité ce site, le 8 août 1959, j'y ai vu une petite table d'offrande où l'on avait déposé des vivres (manioc, maïs, arachides) pour obtenir la pluie. Il serait sans doute intéressant de faire un relevé complet de ces gravures et de les rapprocher de celles du mont Ngundu.

Les dalles gravées du plateau Limbuma sont d'accès facile : à 57 km à l'E. d'Ango près du village Yapwati, la route franchit la rivière Namugura (la carte porte Namogoli). A 600 m à l'E. du pont, une piste s'ouvre vers le Nord. Elle aboutit aux gravures qui sont réparties sur deux endroits à environ 2 km de la route principale.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ALIMEN, A. : Préhistoire de l'Afrique (Boubée, Paris, 1953).
- [2] ANDRIMONT R. (d'), FRAIPONT, C. et ANTOINE, R. : Notions de géologie générale (Bothy, Bruxelles, 1921).
- [3] BEQUAERT, M. : La préhistoire au Congo belge (Encyclopédie du Congo belge, T. I, s. d.).
- [4] BERGOUGNOUX (R. P.) : La préhistoire et ses problèmes (Fayard, Paris, 1958).
- [5] BERTRAND, M. : A propos du même dallage cyclopéen d'Api et des mégalithes de la région (*Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, XI, 1940, 2, p. 342).
- [6] BIBBY, G. : Des cavernes à l'Europe des Vikings (Plon, Paris, 1958).
- [7] BREUIL, H. : Les figures incisées et ponctuées de la grotte de Kiantapo (Katanga) (*Annales du Musée de Tervuren*, Bruxelles, 1952).
- [8] — et LANTIER, R. : Les hommes de la pierre ancienne (Payot, Paris, 1959).
- [9] CALONNE-BEAUFAICT, A. (de) : Azande (Lamertin, Bruxelles, 1921).
- [10] CERAM, C.-W. : Des dieux, des tombeaux, des savants (Plon, Paris, 1952).
- [11] DUCROCCO, A. : La Science à la conquête du passé (Plon, Paris, 1955).
- [12] EYDOUX, H.-P. : Monuments et trésors de la Gaule (Plon, Paris, 1958).
- [13] FRAZER, J.-G. : Le rameau d'or (Geuthener, Paris, 1923).
- [14] FURON, R. : La Paléontologie (Payot, Paris, 1943).
- [15] GRAHMANN, R. : La préhistoire de l'humanité (Payot, Paris, 1955).
- [16] HIBBEN, F.-C. : L'homme préhistorique en Europe (Payot, Paris, 1960).
- [17] HUTEREAU, A. : Histoire des peuplades de l'Ucle et de l'Ubangi (Goemaere, Bruxelles, s. d.).
- [18] LAGAE, C.-R. (M^{gr}) : Les Azande ou Niam-Niam (Vromant, Bruxelles 1926).
- [19] LAUER, J.-P. : Le problème des pyramides d'Égypte (Payot, Paris, 1952).
- [20] LHOË, M. : A la découverte des fresques du Tassili (Arthaud, Paris, 1958).
- [21] LIPS, J. : Les origines de la culture humaine (Payot, Paris, 1951).
- [22] LOTAR (R. P.) et DE JONGHE, M. : Un dallage mégalithique près d'Api (*Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, XI, 1940, 2, p. 335).
- [23] MARINGER, J. : L'homme préhistorique et ses dieux (Arthaud, Paris, 1958).

- [24] MAUDUIT, J.-A. : 40000 ans d'art moderne (Plon, Paris, 1954).
- [25] MOELLER, A. : Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo belge (*Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, 1936).
- [26] MONTANDON, G. : L'homme préhistorique et les préhumains (Payot, Paris, 1943).
- [27] MOORE, R. : Les commencements de l'Homme (Arthaud, Paris, 1957).
- [28] MORTELMANS, G. : La préhistoire du Congo belge (*Revue de l'U. L. B.*, janvier-avril 1957).
- [29] — : Les dessins rupestres gravés, ponctués et peints du Katanga (*Annales du Musée de Tervuren*, 1952).
- [30] NAUDOU, J. : Protohistoire (Encyclopédie de la Pléiade. Histoire universelle, T. I, Paris, 1950).
- [31] NIEL, F. : Dolmens et menhirs (Presses universitaires de France, Paris, 1958).
- [32] RIO, A. : La Préhistoire (Hachette, Paris, 1931).
- [33] SACCASYN DELLA SANTA, E. : La Belgique préhistorique (Office de publicité, Bruxelles, 1946).
- [34] SENET, A. : L'homme à la recherche de ses ancêtres (Plon, Paris, 1954).
- [35] VAN DER KERKEN, G. : Le mésolithique et le néolithique dans le bassin de l'Uele (*Mémoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, 1941).
- [36] VANDERYST, H. (R. P.) : Les populations préhistoriques au Congo belge (*Congo*, Bruxelles, 1932).
- [37] VAYSON DE PRADENNE, A. : Prehistory (The scientific book Club, London, 1941).
- [38] VON KOENIGSWALD, G. : Les premiers hommes sur la terre (Denoël, Paris, 1956).
- [39] VON NATZMER, G. : Les civilisations de la préhistoire (Laffont, Paris, 1957).
- [40] WEINERT, H. : L'homme préhistorique (Payot, Paris, 1944).
- [41] WENDT, H. : A la recherche d'Adam (Table Ronde, Paris, 1943).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CARTES

| | |
|--|----|
| N° 1. Province Orientale | 4 |
| N° 2. Situation du dallage d'Api | 10 |
| N° 3. Situation du mégalithe d'Obeledi | 32 |
| N° 4. Sites archéologiques dans le territoire de Watsa | 40 |
| N° 5. Région du plateau Limbumba | 43 |

FIGURES

| | |
|--|----|
| N° 1. Fouilles effectuées par M ^{elle} TERCAFS | 14 |
| N° 2. Plan général du dallage d'Api | 16 |
| N° 3. Le dallage avant les travaux de M ^{elle} TERCAFS : essai de restitution | 18 |
| N° 4. Coupe nord-sud du « Dispositif en croix » | 18 |
| N° 5. Coupe verticale du mégalithe d'Obeledi | 32 |
| N° 6. Coupe horizontale du monolithe inférieur du mégalithe d'Obeledi | 33 |
| N° 7. Types de haches polies | 38 |
| N° 8. Objet métallique trouvé dans la Kokwa | 42 |

PHOTOGRAPHIES

| | |
|---|----|
| N° 1. Centre du dallage d'Api | 24 |
| N° 2. Appareil sud-est du dallage d'Api | 24 |
| N° 3. Mur de l'enclos des éléphants | 25 |
| N° 4. Mégalithe d'Obeledi : vue d'ensemble | 34 |
| N° 5. Mégalithe d'Obeledi : partie inférieure | 34 |
| N° 6. Mégalithe d'Obeledi : plafond de la cavité inférieure | 35 |
| N° 7. Gravures rupestres du plateau Limbumba | 42 |
| N° 8. Gravures rupestres du plateau Limbumba | 43 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| REMERCIEMENTS | 3 |
| INTRODUCTION : L'idée mégalithique et la préhistoire de l'Uele .. | 5 |

PREMIERE PARTIE : LE DALLAGE D'API

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 9 |
| Localisation | 11 |
| Aperçu historique | 11 |
| <i>a.</i> Travaux du commandant LAPLUME | 11 |
| <i>b.</i> Fouilles de M ^{lle} TERCAFS | 14 |
| <i>c.</i> Mesures de protection | 15 |
| Documentation existante | 15 |
| Description | 17 |
| État du dallage avant 1920 | 20 |
| Origine humaine du dallage | 23 |
| Hypothèses sur la nature et la signification du dallage | 24 |
| Antiquité du dallage | 27 |
| Les constructeurs d'Api | 27 |
| APPENDICE : Lettres de M ^{lle} TERCAFS | 29 |

DEUXIEME PARTIE : LE MÉGALITHE D'OBELEDI

| | |
|----------------------------------|----|
| Introduction | 31 |
| Découverte et localisation | 31 |
| Description | 32 |

48 MATÉRIAUX POUR SERVIR À LA PRÉHISTOIRE DE L'UELE

| | |
|------------------|----|
| Hypothèses | 34 |
| Conclusion | 35 |

TROISIEME PARTIE : DONNÉES DIVERSES

| | |
|---|----|
| A. Mégalithes | 36 |
| B. Haches polies..... | 37 |
| C. Les stations de CALONNE-BEAUFAICT | 39 |
| D. Sites archéologiques dans le territoire de Watsa | 39 |
| E. Objet en fer non identifié..... | 42 |
| F. Gravures rupestres du plateau Limbuma | 43 |
| BIBLIOGRAPHIE | 44 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS..... | 46 |

Achévé d'imprimer le 13 décembre 1961
par les Editions J. DUCULOT, S. A., Gembloux (Belgique).